

Rapport Annuel



2019

Soutien à la Coopération
Tri-nationale de la Sangha pour
la conservation et la prospérité
des peuples

©APDS/Nuria Ortega

www.fondationtns.org



KFW



café



FONDATION POUR LE TRI-NATIONAL DE LA SANGHA

BP. 35372 Yaoundé, Cameroun

Tél: + (237) 222 21 69 54 / + (237) 698 30 45 33

Charity No. 1123276; Company No. 6193079

secretariatftns@fondationtns.org

www.fondationtns.org

Mot du Président du Conseil d'Administration

Samuel MAKON WEHIONG
Président du Conseil
d'Administration



Chers lecteurs,

Au moment où j'écris ces mots qui accompagnent le rapport sur le travail abattu par notre institution tout au long de l'année 2019, je me dois de relever que les parcs du complexe transfrontalier du tri-national de la Sangha (TNS) comme les autres aires protégées de la sous-région d'Afrique centrale, sont confrontés à la plus grande crise sanitaire depuis leur création, celle du COVID-19. Nous sommes naturellement solidaires des hommes et des femmes qui y travaillent et des populations autochtones et locales qui vivent dans et autour de ces parcs. C'est ici pour moi l'occasion de remercier vivement nos bailleurs de fonds et principalement la KFW pour des mesures prises en faveur de ces parcs afin de leur permettre, par une contribution financière additionnelle, de lutter efficacement contre cette pandémie.

Revenant maintenant au rapport proprement dit des activités du Bureau exécutif pour l'année 2019, objet principal de mon intervention, je dois relever pour le souligner qu'il témoigne de la diversité de nos activités, de la richesse des relations que nous entretenons avec nos partenaires et de la pertinence de la mission que la FTNS s'est assignée depuis sa création en 2007. On peut y remarquer que beaucoup d'objectifs fixés dans la Stratégie 2018-2027 sont en cours de réalisation. En tant que Président du Conseil d'Administration, je regarde avec beaucoup d'intérêt le chemin déjà parcouru, tout en étant conscient des importants défis qui nous restent à relever. Le dialogue permanent avec notre principal bailleur la KFW, la collaboration et la concertation avec les trois Etats du TNS, les communautés locales, restent les mots d'ordre que nous allons continuer à appliquer quotidiennement pour y arriver.

Dans les plans de travail 2019, la FTNS s'est engagée à accompagner les parcs face, entre autres, aux 3 défis majeurs énumérés ci-après auxquels ils sont confrontés : i) l'écodéveloppement avec une implication accrue des communautés riveraines et un accent particulier sur la protection des droits humains et la promotion de la bonne gouvernance, ii) la coopération transfrontalière avec un appui au fonctionnement de la Brigade de lutte anti-braconnage du TNS, vitrine sans conteste du TNS et enfin iii) les activités

multiformes de conservation. Ce rapport d'activités de l'année 2019, première année de pleine mise en œuvre des articulations de notre stratégie, reflète ce recentrage. Organisé autour de nos axes stratégiques, il illustre l'effort de cohérence et de recherche d'efficacité effectué en 2018 par les équipes de la FTNS, cohérence ayant pour but d'éviter éviter la dispersion d'énergies et de moyens dans un trop grand nombre de projets aux ambitions limitées, recherche d'une plus grande efficacité autour de projets plus structurants visant une transformation en profondeur de nos parcs en visages humains et s'appuyant sur de nouveaux partenariats entre les parcs, les communautés et les associations locales. Quelques exemples correspondant à des moments phares de l'année le démontrent. Il en est ainsi de l'Initiative pour le Développement des chaînes de valeur de produits forestiers non ligneux des femmes de Mambélé regroupées au sein d'une coopérative, le regroupement de trois villages autour des APDS pour le développement d'une agriculture durable avec l'appui technique de notre partenaire ICRAF.

Mes sincères remerciements vont aussi et surtout aux membres du Conseil d'Administration dont l'implication, la générosité et la vigilance ont permis de poursuivre la mission de la FTNS. La complémentarité et la coopération, l'engagement et le professionnalisme décrivent bien le travail accompli par tous les membres de l'équipe. Je profite de cette « tribune » pour exprimer toute mon admiration aux hommes et aux femmes des parcs du TNS, qui relèvent le défi de l'intégration et de la coopération. Ces personnes sont des acteurs importants de la préservation de nos écosystèmes forestiers et de nos aires protégées, car ils nous forcent, par leur courage et leur détermination, à changer nos mentalités et à abattre nos préjugés.

Je suis donc convaincu qu'avec le soutien de nos partenaires techniques et financiers, la FTNS continuera, prenant appui sur ses réalisations actuelles, de se renforcer davantage. Sur le court terme, nous faisons preuve d'une grande réactivité pour continuer à mobiliser les financements dont les trois parcs ont besoin pour les activités planifiées.

Mot du Président du Conseil d'Investissement

Bruno Schoen
Président du Conseil
d'Investissement



Chers lecteurs,

C'est en félicitant le travail d'Emmanuel Fourmann et saluant son départ que je reprends le flambeau de Président du Comité d'investissement. C'est avec enthousiasme et optimisme que j'ai le plaisir de pouvoir honorer cette responsabilité en vue d'accompagner la politique d'investissement de la FTNS et d'entrevoir des perspectives prometteuses.

C'est indéniablement en cumulant les décisions prises et les leçons du passé ainsi que l'expérience du Comité à définir le profil du portefeuille que nous allons poursuivre le cap. Les objectifs sont de maintenir une diversification des placements avec une bonne rentabilité tout en réduisant les risques encourus.

Après une année 2018 difficile et un recul à -6,86 %, la performance du portefeuille en 2019 a atteint +9,06 %. À cette note positive vient s'ajouter un apport conséquent de 10 millions d'Euros par Coopération allemande à travers de la KfW. Le capital qui était de 49,4 millions d'Euros fin décembre 2018 vient désormais s'établir à 62,4 millions d'Euros au 31 décembre 2019.

La performance réaliste et pragmatique que nous ciblons à long terme s'élève à 4% et c'est en réaffirmant l'orientation de la politique d'investissement que nous allons déployer notre stratégie vers des investissements éthiques et responsables d'ici 2021. Il s'agit d'aller au-delà de la liste d'exclusion en vigueur contre les

entreprises produisant ou commercialisant des armes. L'objectif est d'accroître les investissements sur des placements garantissant la prise en compte d'aspects sociaux ou environnementaux au niveau mondial.

Les performances obtenues de notre portefeuille en 2019 résultent surtout des risques exogènes qui ont pu être évités. Dans un contexte mondial incertain, l'absence de récession attendue aux États-Unis ou en Europe, de Brexit sans accord ou encore d'intensification de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont permis de rassurer et d'obtenir de bons résultats durant cette année.

À l'avenir, il s'agit de consolider une dynamique d'investissement positive et de redoubler d'efforts afin d'apporter de nouvelles contributions au capital de la FTNS. Atteindre la barre des 100 Millions d'Euros comme avancée majeure, permettra de pérenniser le financement des aires protégées du Tri-national de la Sangha, de protéger les espèces en voie d'extinction et d'assurer le maintien de la biodiversité, notamment dans le cadre du changement climatique.

Sommaire

1.	Introduction	PG 7
2.	A la découverte de la biodiversité du TNS	PG 8
3.	Qu'est-ce que la FTNS ?	PG 10
4.	Gestion et Performance du Portefeuille d'investissement du Trust Fund Sangha	PG 13
5.	Les subventions attribuées au parcs en 2019	PG 15
6.	Des accords et des organes pour une meilleure coopération transfrontalière	PG 18
7.	Les activités du Bureau Exécutif FTNS en 2019	PG 19
8.	Le développement des infrastructures des Parcs	PG 22
9.	Conservation & lutte anti-braconnage	PG 24
10.	Qualité de vie & développement durable	PG 32
11.	La promotion et l'application des droits humains dans le TNS	PG 40
12.	Des accords et des Infrastructures de pointes pour booster et promouvoir la destination TNS	PG 50
13.	Recherche & Biomonitoring	PG 52
13.	Le projet CAWHFI en 2019	PG 56

Liste des Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
APDS	Aires Protégées de Dzanga Sangha
BE	Bureau Exécutif
BLAB	Brigade Tri-nationale de Lutte Anti Braconnage
BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
CA	Conseil d'Administration
CAFE	Consortium Africain des Fonds Environnementaux
CAWHFI	Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale
COMIFAC	Commission des Forêts de l'Afrique Centrale
CTPE	Comité Tri-national de Planification et d'Exécution
CTS	Comité Tri-national de Suivi
CTSA	Comité Tri-national de Supervision et d'Arbitrage
FNN	Fondation Nouabalé Ndoki
FTNS	Fondation pour le Tri-national de la Sangha
KFW	Coopération financière Allemande
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun)
MEFCP	Ministère des Eaux, Forêt, Chasse et Pêche (République centrafricaine)
MOU	Memorandum of Understanding
PEA	Permis d'Exploitation et d'Aménagement
PNL	Parc National de Lobéké
PNNN	Parc National de Nouabalé Ndoki
SINFOCAM	Société Industrielle des Forêts Centrafricaines et d'Aménagement
STBC	Société de Transformation de Bois en Afrique Centrale
TNS	Tri-national de la Sangha
UFA	Unité forestière d'aménagement
ULAB	Unité de Lutte Anti-braconnage
WWF	Fonds Mondial pour la Nature
WCS	Wild life Conservation Society

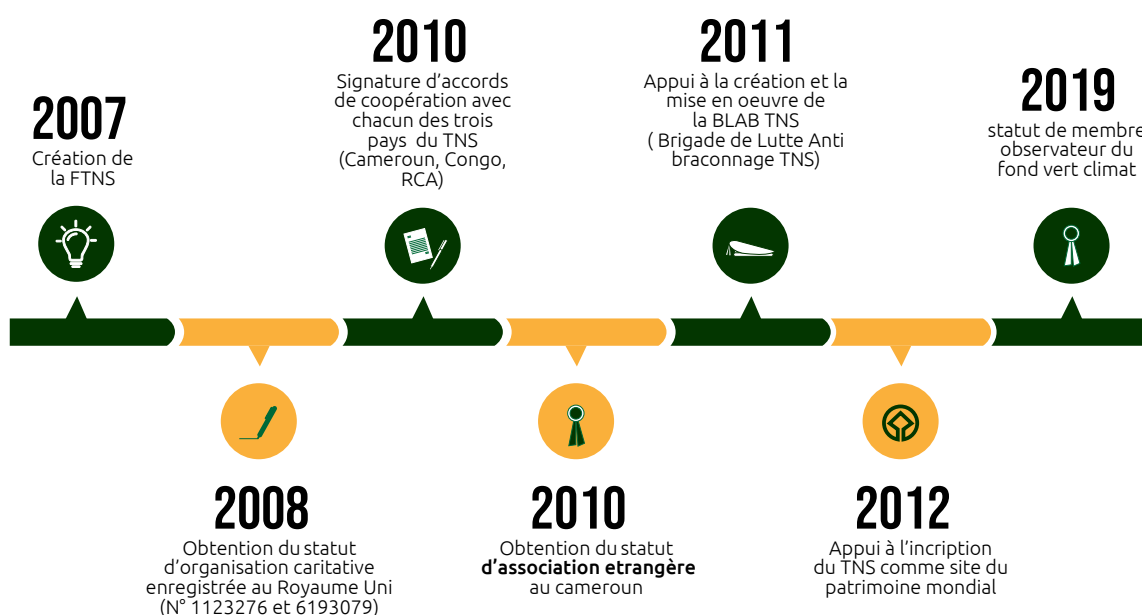


©APDS/Nuria Ortega

Une fondation, une histoire qui se construit...

La Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS) a été créée en mars 2007 avec pour mission de contribuer au financement durable des activités de conservation, d'écodéveloppement et de coopération transfrontalière dans l'espace Tri-national de la Sangha (TNS). Elle vient ainsi en appui au Plan de Convergence 2015-2025 de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), dans son axe stratégique 6 qui est de développer des mécanismes innovants de financement durable de la conservation, en l'occurrence des fonds fiduciaires.

La FTNS est membre du Consortium Africain des Fonds Environnementaux (CAFE), institution regroupant en son sein 18 fonds environnementaux en Afrique et faisant partie du réseau mondial « Conservation Finance Alliance ».

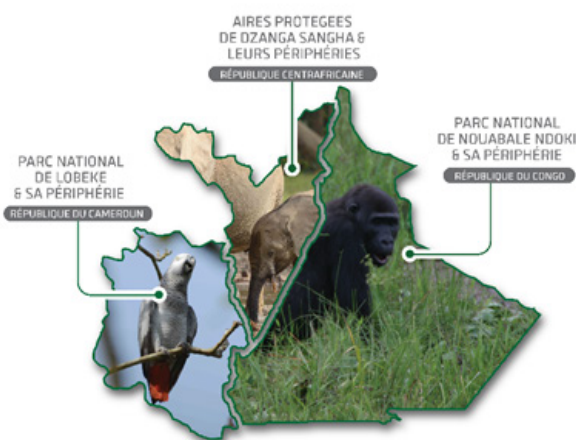


La Saline de Dzanga Bai,
un espace mythique pour
les adorateurs d'éléphants



Le TNS, un patrimoine unique & exceptionnel...

Le Tri-national pour la Sangha (TNS) est un complexe forestier transfrontalier de 44 000 km², à cheval sur trois pays de l'Afrique centrale : le Cameroun, la République centrafricaine et la République du Congo. Il a été créé en décembre 2000 à la suite d'un accord de coopération entre les trois États. Il constitue la première manifestation concrète de la volonté des Chefs d'État des pays du bassin du Congo de converger vers une gestion concertée des aires protégées transfrontalières.



TRI-NATIONAL DE LA SANGHA (TNS) SITE DU PATRIMOINE MONDIAL

📅 DATE DE CREATION

2000

📅 DATE D'INSCRIPTION A LA LISTE DU PATRIMOINE

JUILLET 2012

📍 EMBLEMMENT



📏 SUPERFICIE

44 000 000 HA

👥 POPULATIONS

191 000 HABITANTS

2

A la découverte de la biodiversité du TNS

Sur le plan de la biodiversité, l'analyse des impacts et de l'empreinte humaine montre que le paysage TNS est l'un des espaces les moins dégradés de toute l'Afrique centrale. Au sein du bassin du Congo, le paysage TNS est reconnu par le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) comme une des plus importantes priorités pour la conservation des forêts et de la biodiversité. Un total de 116 espèces fauniques appartenant à 11 ordres a été enregistré dans le paysage TNS. C'est l'un des rares endroits dans lequel une importante population mature d'éléphants de forêt (estimée à plus de 5000 éléphants) peut se comporter et se déplacer naturellement à travers le paysage transfrontalier le long des grands corridors.



Eléphant de forêts

Classe : Mammalia

Règne : Theria

Infra-classe : Eutheria

Ordre : Proboscidea

Famille : Elephantidae

Genre : Loxodonta

Statut de conservation UICN

En danger d'extinction

L'éléphant de forêt d'Afrique (*Loxodonta cyclotis*) est un mammifère mégaherbivore de la famille des Éléphantidés, plus petit que les autres éléphants d'Afrique et typiquement forestier (bien qu'épisodiquement aussi présent en zone de transition vers la savane). C'est l'une des deux espèces du genre *Loxodonta* (et des trois espèces d'éléphants existant actuellement)



Gorille de l'ouest

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Classe : Eutheria

Ordre : Primates

Famille : Hominidae

Genre : Gorilla

Statut de conservation UICN

En danger critique d'extinction

Le Gorille de l'Ouest peut mesurer jusqu'à 1,7 mètre pour le mâle et peser 180 kg tandis que les femelles atteignent 1,3 mètre et pèsent 70 kg.

Il est légèrement plus petit que ses cousins de l'Est et son pelage argenté va de la nuque jusqu'à la croupe en descendant jusqu'au poil du pied. Ses bras sont plus longs et sa poitrine plus large avec un pelage plus clair et plus court.

Le Gorille de l'Ouest a une espérance de vie entre 35 et 40 ans et sa population globale est estimée entre 80 000 et 100 000 individus.

Pour toutes ces raisons, le TNS a été identifié comme un site crucial pour la conservation des éléphants de forêt, et un site exceptionnellement prioritaire pour la conservation des grands singes de forêt. L'abondance et la densité de cette dernière espèce (estimée à plus de 20 000 gorilles) sont sans pareilles.

En vertu des principes (IX) et (X) de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, ce complexe a été inscrit sur la liste des sites du Patrimoine mondial, lors de la 36e session de l'UNESCO en juillet 2012 à Saint-Petersbourg : « Décision 35 COM 12B point 17.C. (whc.unesco.org/en/list/1380/). Le TNS devient ainsi le premier patrimoine mondial forestier tri-national.



Perroquet Gris à queue rouge

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Classe : Aves

Ordre : Psittaciformes

Famille : Psittacidae

Genre : Psittacus

Statut de conservation UICN

En danger d'extinction

Le Gris du Gabon ou Perroquet jaco est le meilleur parleur parmi les perroquets. Il pèse environ 500 grammes et se nourrit de graines dans les forêts et les plantations. Il est considéré en voie d'extinction et sa population est en décroissance à cause du commerce à l'international. Après 35 ans passés de 1981 - 2016 en commerces international réglementé de la convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), il est maintenant classé à annexe I et son commerce international est strictement interdit.



Les pangolins

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Classe : Eutheria

Ordre : Pholidota

Famille : Manidae

Genre : Manis

Statut de conservation UICN

En danger d'extinction

Les Manidae sont une famille de mammifères pholidotes regroupant tous les pangolins modernes. On retrouve les 03 espèces suivantes dans le TNS :

Le Pangolin géant (*Manis Gigantea*) est le plus grand pangolin vivant et pèse jusqu'à 35 kg.

Le Pangolin à ventre Blanc (*Manis Tricuspis*), Il est fréquemment rencontré en Afrique, il est beaucoup plus petit avec de très petites pattes, une disposition des écailles irrégulière, des « coussinets de queue » utilisés pour grimper grâce à sa longue queue

Le Pangolin à ventre noir/longue queue (*Manis tetractyla*) se distingue comme étant le plus petit et le plus arboricole de toutes les espèces de pangolin.

La FTNS en quelques chiffres



62.4 000 000 €
DE CAPITAL LE 31. 12. 2019



3 000 000 €
DE SUBVENTIONS ANNUELLES



13 ANS
D'EXPÉRIENCE

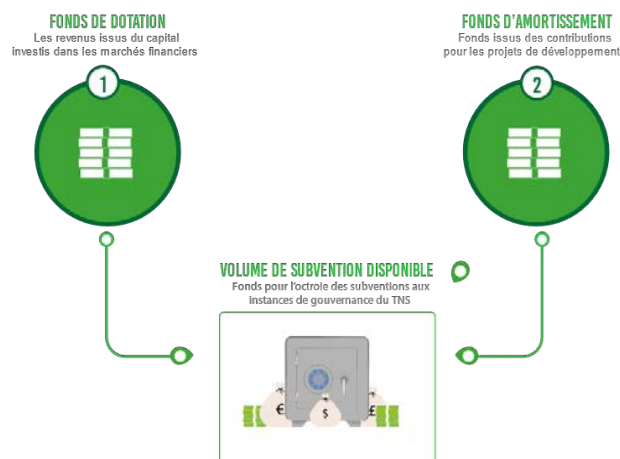


03 PAYS
AIRES PROTÉGÉES

©APDS/Nuria Ortega

Avant tout, un mécanisme de financement durable à long terme

La FTNS disposait en décembre 2019 d'une dotation de 62,4 millions d'Euros mobilisés auprès de la Banque de Développement allemande (KfW) pour le compte de l'Allemagne et de l'Agence Française de Développement (AFD) pour le compte de la France (55.5 millions d'euros d'apport de la KfW et 3 millions d'apport de l'AFD). L'objectif de capitalisation de la FTNS est fixé à 100 millions d'Euros de capital.



Notre mécanisme de financement

Une Fondation avec des valeurs et un engagement

Nos valeurs



PARTICIPATION & DIALOGUE

Promotion des approches CLIP, mise en œuvre de mécanisme de Plainte,



BONNE GOUVERNANCE

Transparence et audit permanent dans l'utilisation des fonds au niveau du Bureau exécutif et des trois parcs



COMPLÉMENTARITÉ

Complémentarité des autres acteurs et parties prenantes intervenant dans la zone.



RESPONSABILITÉ

La gestion des fonds reçus par la FTNS se fait en respectant les engagements pris auprès des parties prenantes représentées par les bailleurs de Fonds, les gouvernements, les populations riveraines et autres acteurs .



FLEXIBILITÉ

Adaptation aux situations de crise

Notre engagement

Contribuer à la préservation de la biodiversité et le développement socio-économique dans le Tri-national de la Sangha, premier complexe forestier transfrontalier en Afrique centrale et site du patrimoine mondial.

La structure de gouvernance de la FTNS

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration (CA) est l'organe d'orientation stratégique, de coordination et de décision de la FTNS. Son rôle interne principal est de veiller à la gestion technique, financière et contractuelle de la FTNS. A l'extérieur, le CA agit en tant qu'ambassadeur de la FTNS et défend les intérêts de la FTNS sans être compromis par des conflits d'intérêts.

Les réunions du CA ont lieu deux fois par an de façon rotative et de préférence dans les trois pays membres du TNS. La durée du mandat des administrateurs est de trois (03) ans renouvelable une fois.

La structure de Conseil d'Administration FTNS



Le Gouvernement du Cameroun



Le Gouvernement du Congo



Le Gouvernement de la RCA



La Banque Allemande de Développement (KfW)



Le Regenwald Stiftung



Le Wildlife Conservation Society (WCS)



Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF)



La Commission de Forêts pour l'Afrique Centrale (COMIFAC)



Société Civile du Cameroun



Société Civile du Congo



Société Civile de la RCA

Membres du Conseil d'Administration FTNS en 2019



M. Samuel Makon W.
PCA Cameroun



Dr. Bruno Schoen
KFW



M. Raymond Ndomba N.
COMIFAC



Dr. Thomas Breuer
Regenwald Stiftung



M. Clotilde Ngomba
WWF Cameroun



Dr. Roger Fotso
WCS Cameroun



M. Djogo Toumouksala
Cameroun



M. Marcel Ondélé
Congo



Mme Yéngué Blanche
Congo



M. Nambai Reubens
RCA



Mme Jacqueline
Madozien
RCA

Le Bureau Exécutif

Le Bureau exécutif est chargé de la mise en œuvre des décisions du CA, du développement institutionnel de la FTNS, de la mobilisation des fonds et de l'octroi des subventions. Il est composé d'un Directeur exécutif, d'un Chargé de programmes et d'un département administratif et logistique composé de 3 personnes. Cette équipe est appuyée par un cabinet comptable et une assistance technique du Cabinet AGRECO-INTEGRATION représentée au sein du Bureau exécutif par un Conseiller technique.



Dr. Théophile ZOGNOU
Directeur Exécutif



M. Alix Noiraud
Conseiller Technique



M. Romain Kana
Chargé des programmes



Mme Arlette Ngouo
Assistante de Direction



M. Ledoux Kenfack
Assistant Administrative/Logistique



M. Peter Nenguem
Comptable-ARC



Mlle Nadine Daghela
Ass Comptable-ARC



M. Michel Ngae
Ass Comptable-ARC



M. Watsop Eustache
Expert en Comm



M. Bikat Henri Michel
Assistant Technique
CAWHFI



Mlle Pascale Bikoï
Ingénieur en Génie Civil



M. Jefferson Nana
Ingénieur en Génie Civil



M. Simon Tezie
Chauffeur-coursier



M. Bernard Lawe
Agent d'entretien

4

Gestion et performance du Portefeuille d'investissement du Trust Fund Sangha

Par Arnaud APFFEL - Managing Director PERENNIUM SA

L'année 2018 avait été celle de la révision de la Politique d'Investissement, dont la nouvelle mouture fut adoptée le 22 novembre. L'année 2019 fut celle de la mise en pratique, avec notamment la fin de l'allocation en microfinance, le changement de gérant pour l'allocation en hedge funds (démarrage de la nouvelle gestion en juillet) et le début d'une allocation en immobilier européen (investie en septembre-octobre-novembre).

Une croissance continue du capital

Trois ans auparavant, fin 2016, le capital de la FTNS s'élevait à EUR 27.4 millions. Grâce à la performance du portefeuille et aux apports, le capital a atteint EUR 62.4 millions en fin 2019. Le seul apport de 2019 est de taille significative puisqu'il s'agit de EUR 10 millions reçus le 30 décembre de la KfW.

Une excellente année 2019 sur les marchés financiers...

Dès le début de l'année, la Réserve fédérale américaine (Fed) a entamé un changement majeur dans la direction de sa politique monétaire, changement qui a été immédiatement interprété par les marchés comme marquant la fin des hausses de taux. A partir du printemps, ce sont même des baisses de taux qui ont été anticipées : et les espoirs n'ont pas été déçus, trois baisses successives ont eu lieu, de juillet à fin octobre. Ce renversement de la politique monétaire américaine a eu pour effet d'apaiser les craintes de récession. Il a aussi fait des émules, d'autres banques centrales ont emboîté le pas en termes de baisse des taux, notamment au Brésil mais aussi en Asie et au Moyen-Orient. Cela n'aurait pas été possible sans la tendance à la baisse des taux d'inflation (environ 3% globalement en glissement annuel).

Il n'y a donc pas eu de récession, et la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine s'est plutôt apaisée (accord commercial de phase 1 conclu entre les deux pays). Tout ceci a porté les actifs financiers, dont toutes les catégories ont eu des performances positives voire très positives sur l'année, et ce malgré une très faible croissance des résultats des entreprises. Sur les marchés boursiers, on notera +31,5% aux États-Unis (S&P500) et +26.9% en Europe (MSCI Europe).

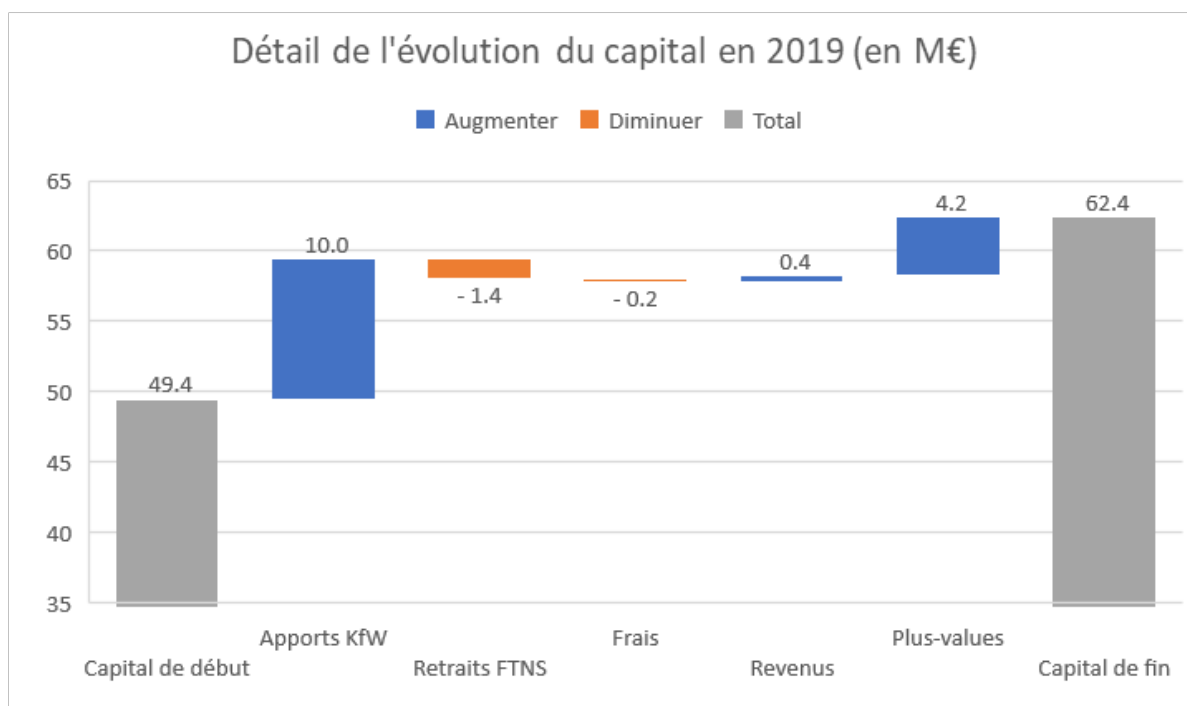
Dernière remarque, bien que la croissance mondiale ait ralenti en 2019, elle est finalement restée proche de 3%, en ligne avec sa moyenne depuis 1980.

...et pour le portefeuille de la FTNS

Le portefeuille de la FTNS s'inscrit en hausse de +9.2% sur 2019, avec près de EUR 4.2 millions de plus-values. En termes de contribution à la performance, 82% viennent de l'exposition en actions (poids cible 35%) et 16% de l'exposition obligataire (poids cible 25%). Le benchmark du portefeuille est à +10.9% : la légère sous-performance vient de la sous-pondération en actions et du mauvais positionnement sur l'obligataire, le gérant ayant privilégié une durée plus courte pour avoir moins de sensibilité aux variations de taux (par crainte d'une hausse des taux, mais c'est le contraire qui s'est produit).

Sur les 3 dernières années, la performance annuelle moyenne est de 3.3% net de frais. Cela correspond à 3.73% brut, presque en ligne avec l'objectif de 4% brut indiqué dans la Politique d'Investissement.

La variation du capital sur l'année apparaît sur le graphe ci-dessous.



A noter qu'une somme totale de EUR 1.4 millions a été prélevée par la FTNS pour les frais de fonctionnement du bureau et des parcs.

Perspectives 2020

L'apport de la KfW sera investi dès janvier pour les actifs liquides, et au fil de l'année pour l'immobilier.

Ensuite, il est prévu de continuer à affiner l'approche Investissement Responsable de la gestion, afin de monter à 50% le ratio d'actifs qualifiants.

Les subventions attribuées aux parcs en 2019

La FTNS a octroyé près de 1,5 milliards de FCFA aux gestionnaires des parcs du TNS. Ce montant a été ventilé comme suit :

Ventilation des fonds attribués à chaque parc en fonction de leur source en 2019

Parc	Kfw	CAWHFI	Revenus du Capital	Total
APDS	73,294,268	31,286,000	429,009,616	533,589,884
FNN	182,413,632	0	293,303,887	475,717,519
PNL	233,358,034	19,000,000	10,568,903	262,926,937
Total	489,065,934	50,286,000	732,882,406	1,272,234,340

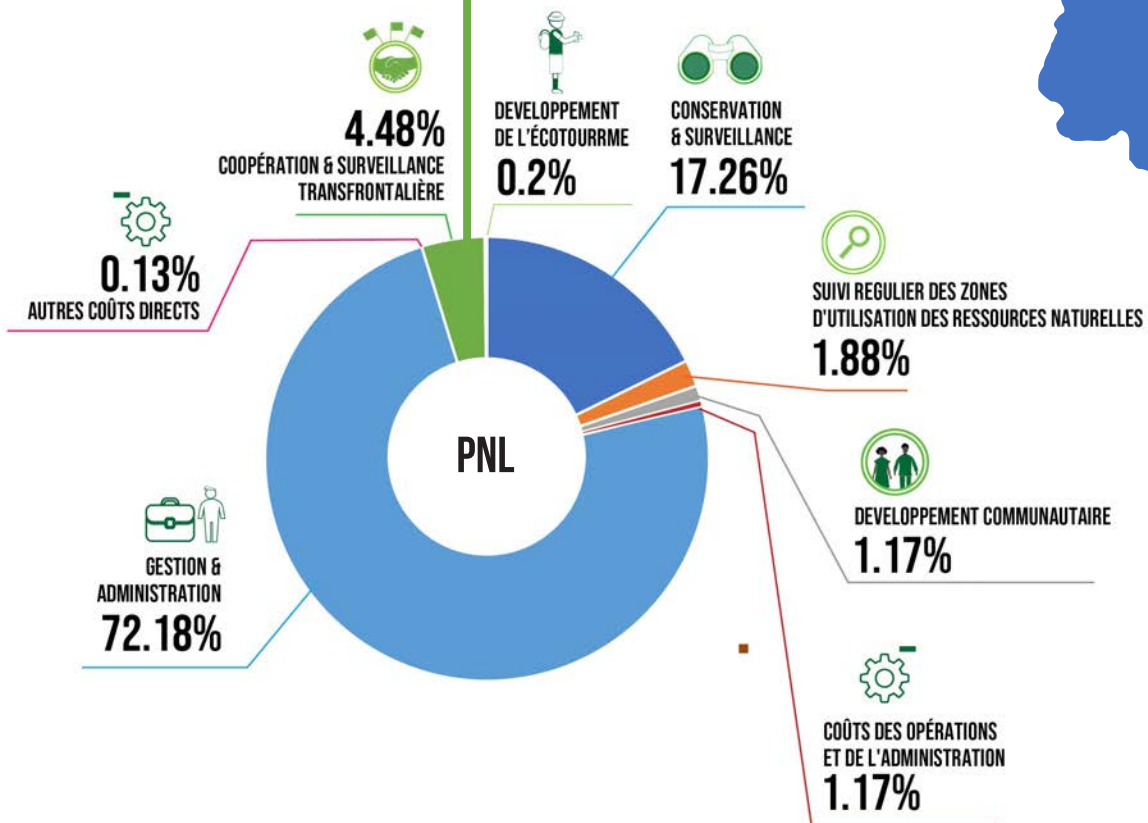
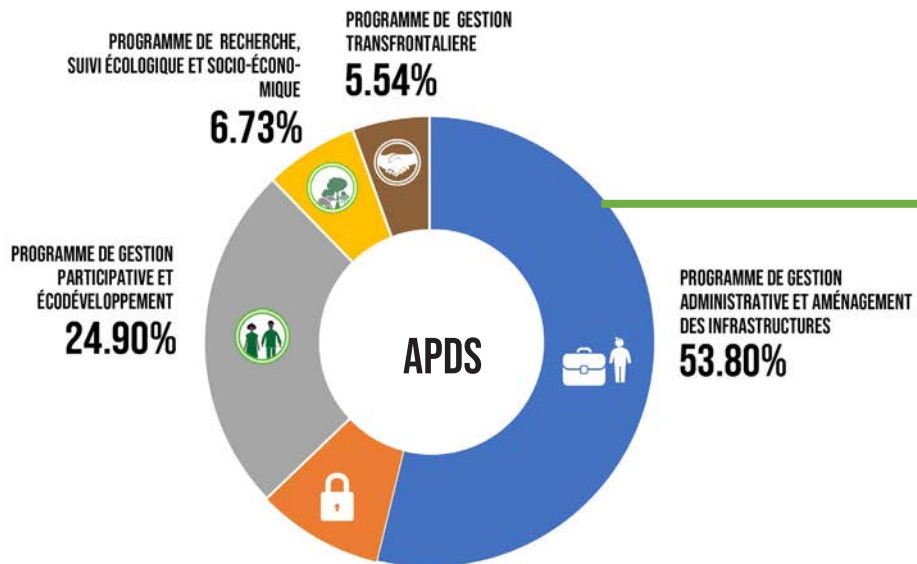
Ventilation des réalisations par composante par parc en 2019

PARCS	APDS	FNN	PNL	TOTAL
Gestion des AP	357,177,089	315,579,063	263,006,511	935,762,663
Surveillance / suivi de la biodiversité	112,506,510	183,840,764	104,133,166	400,480,440
Renforcement du tourisme	972,000	0	0	972,000
Appui aux zones riveraines	5,557,150	28,128,935	121,703,993	155,390,078
TOTAL	476,212,749	527,548,762	488,843,670	1,492,605,181

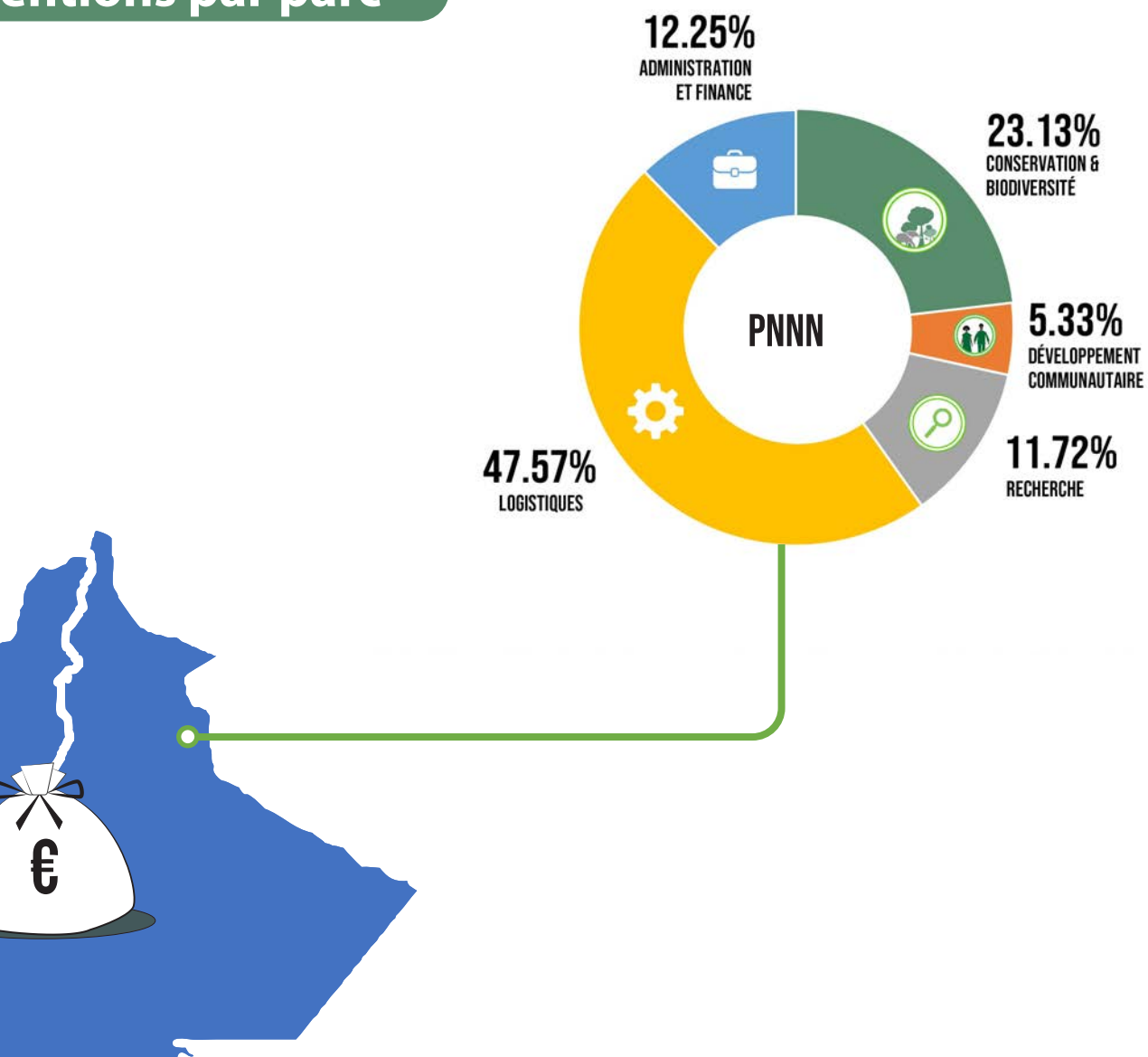
Ventilation des réalisations par composante et par source en 2019

PARCS	KFW	CAWHFI	Revenus du capital	TOTAL
Gestion des AP	291,036,876	0	644,725,787	935,762,663
Surveillance / suivi de la biodiversité	81,208,493	18,027,257	301,244,690	400,480,440
Renforcement du tourisme	0	972,000	0	972,000
Appui aux zones riveraines	116,820,565	11,698,020	26,871,493	155,390,078
TOTAL	489,065,934	30,697,277	972,841,970	1,492,605,181

Ventilation des subv



entions par parc



Quelques résultats financiers de la FTNS en 2019



10 000 000 €
de fonds de dotation
obtenus

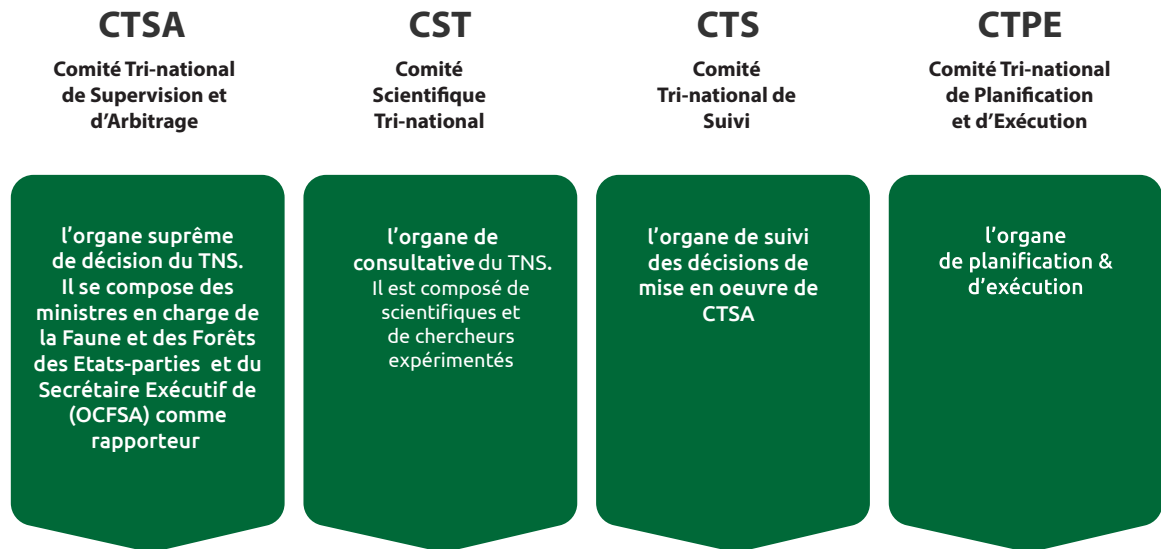


100 000 €
de fonds projet
recus (CAWHFI)



1,5 000 000 €
de subventions octroyés

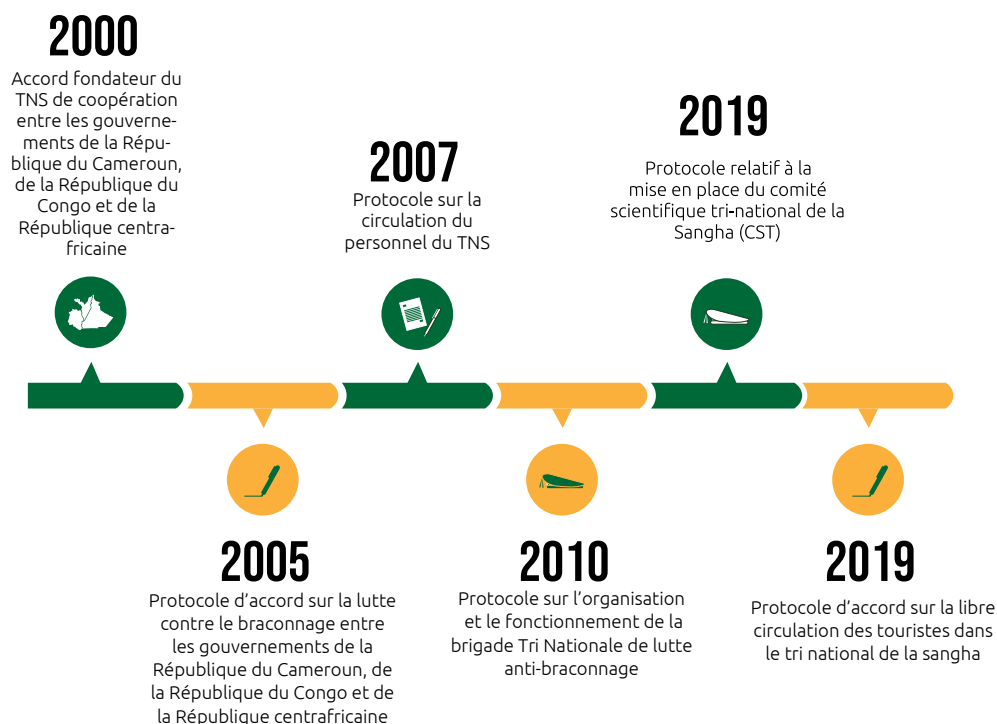
Des accords et des organes pour une meilleure coopération transfrontalière



L'année 2019 a vu la signature de 02 nouveaux protocoles par les gouvernements du TNS :

- Le protocole d'accord relatif à la mise en place du Comité Scientifique Tri-national de la Sangha (CST)
- Le protocole d'accord sur la circulation des touristes dans le Tri-national de la Sangha

Historique de la signature des accords du TNS



Les activités du Bureau Exécutif de la FTNS en 2019

Le démarrage de l'année 2019 a été marqué par la signature des conventions tripartites annuelles avec chaque parc définissant les montants des subventions validés par le Conseil d'Administration. Tout au long de l'année, le bureau exécutif a ensuite assuré la gestion des appels de fonds et des versements des subventions aux parcs.

Des activités spécifiques ont été menées ou réalisées, voici de manière non exhaustive les réalisations de 2019 :

- Un atelier de renforcement des capacités des gestionnaires des parcs du TNS sur le nouveau manuel de procédures de la FTNS en février 2019 à Bertoua;
- La poursuite de la négociation en vue d'un accord d'établissement avec le MINREX en faveur de la FTNS ;
- La réalisation des audits statutaires;
- La réalisation des audits de conformité des parcs et du BE ;
- La participation aux ateliers stratégiques des partenaires COMIFAC, CAWHFI...
- L'appui au processus de signature solennelle en mars 2019 du MoU entre le MINFOF et les communautés Baka de l'association ASBABUK (Association Sanguia Baka Bma Kpode) pour l'accès et l'exploitation des espaces ressources dans et autour des parcs nationaux de Lobéké, Boumba-bek et Nki ;
- Les missions de suivi sur le terrain des activités et la préparation des projets d'infrastructures ;
- La participation à l'atelier annuel de US FISH organisé à Ouesso ;
- La participation à la mission de terrain regroupant le BMZ, la KFW et le bureau de Coopération Allemande de l'ambassade à Yaoundé ;
- La réalisation des études topographiques et d'impacts environnementales et sociales pour les différents projets d'infrastructures ;
- L'organisation de la 23ème session du conseil d'administration de la FTNS les 21-22 mai 2019 à Brazzaville;
- La participation à la 7ème session du comité tri-national de suivi du TNS qui s'est tenue du 29 au 30 août 2019 à Yokadouma dans le segment Cameroun ;
- La participation à la 10ème session ordinaire du Conseil des ministres, 9 au 11 juillet 2019 à Yaoundé ;
- La participation à l'atelier de concertation des initiatives pilotes du projet GIZ d'Appui à la COMIFAC, 15 au 17 juillet 2019 à Brazzaville ;
- La participation à l'atelier de cadrage de l'évaluation socioculturelle des services écosystémiques pour les populations autochtones et locales du TNS et du BSB Yamoussa, 14 au 16 août 2019 à Douala ;
- La participation à la 9ème assemblée générale du CAFE, avec des travaux des ateliers sur la biodiversité offset, la formation sur les marchés financiers et l'asset management et sur les pratiques standards de CFA ;
- La participation à la 21ème assemblée générale du REDLAC du 28 au 31 octobre 2019 ;
- L'organisation de la 24ème session du conseil d'administration à Bangui les 18 et 19 novembre.

Une vue aérienne du Parc National
de Lobéké du segment camerounais
du TNS!



Une nouvelle Stratégie de Communication pour la Fondation



©FTNS

Une nouvelle stratégie de communication a été proposée lors du conseil d'administration de novembre 2019. Celle-ci se focalise sur les trois objectifs prioritaires suivants : le fundraising de la Fondation, la défense des droits humains et/ou peuples autochtones, et enfin le développement de l'écotourisme dans le Tri-national de la Sangha.

Des améliorations notables ont déjà été apportées : la refonte du site internet, le développement d'une newsletter numérique professionnelle, une bibliothèque des documents et rapports en ligne, la création de vidéos explicatives, l'élargissement de la base de données de contacts, photos et vidéos et enfin le référencement des articles clés sur Google.

Un accent sera également mis sur la communication à destination des fondations privées pouvant contribuer au capital.

OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION FTNS



Développement des infrastructures des parcs

Propos recueillis auprès de Pascale Bikoi & Nana Jefferson Wandji
Ingénieurs de Conception FTNS

Les fonds projets octroyés par la Kfw ont permis à la FTNS d'apporter un accent particulier au développement des infrastructures de base des parcs. En 2019, de nombreux projets ont ainsi vu le jour afin de répondre aux besoins des gestionnaires et des populations locales.

©FTNS

Dans le PNL (Cameroun)

Travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs du PNL

Les travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs du Parc national de Lobéké ont été finalisés. Après une réception provisoire partielle le 13 juin 2019 afin que le personnel du parc accède aux bâtiments suivi de la réception finale le 03 août 2019. Les bâtiments sont actuellement utilisés par les bénéficiaires.

Centrale solaire de 100 KWc au PNL (Projet FTNS / Fonds commun)

Des études de détermination des besoins énergétiques et de dimensionnement de la centrale solaire au PNL ont été réalisées par un expert en énergie solaire. Ce projet sera financé par le fonds commun.

Dans le PNNN (Congo)

Construction de l'école de Bomassa

Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de la Construction de l'École primaire de BOMASSA a été réalisé afin d'assurer la passation de marché.





Construction du nouveau logement pour le chef de secteur Est de Makao

Le projet est en cours de réalisation après quelques retards subis pour des contraintes logistiques exogènes.

Construction de la case de passage des Ecogardes de Bomassa

Le chantier a débuté en aout pour être réceptionné en janvier 2020.


Construction d'un atelier de maintenance mécanique dans le hangar de l'aérodrome de Kabo

Durant l'installation de la charpente en 2018, la chape en béton du hangar a été endommagée en raison certainement du poids des engins utilisés, mais aussi des défauts potentiels de fabrication.



Réhabilitation du quartier général de la BLAB à Nyangouté

Une équipe mixte composé des responsables des APDS et de PNNN s'est rendue à Nyangouté afin de faire le point sur les besoins de la base. Cela a permis de transmettre au BE de la FTNS les mesures des bâtiments endommagés afin d'évaluer les quantités pour les constructions.

A man in a camouflage shirt is petting two brown dogs. One dog is looking towards the camera, while the other is looking towards the man. The man's hands are gently touching the dogs' heads.

Boby et Mitch, les deux chiens renifleurs des APDS

Une année verte pour la Conservation dans les APDS.

Propos recueillis auprès de M. Christian NDADET, Conservateur des APDS

©FTNS

Les résultats majeurs en 2019

En termes d'exécution, nous avons réalisé environ 396 patrouilles régulières, ce qui nous a permis de parcourir environ 32 527 km par nos éléments pour un effort fourni de 14 385 H/J. Les efforts nous ont permis de procéder à des saisies de matériel de destruction de la faune. En 2019, nous avons saisi au total 136 armes dont 94 de type artisanal (69 %), 4 armes de grande chasse, 1631 munitions tous calibres confondus, 18 951 câbles, 52 kg d'écaillés de pangolin, 11 pointes d'ivoire. Il faut noter qu'en plus de ces saisies, nous avons mis en place un système pour impliquer davantage la communauté dans les activités de la conservation à travers les dépôts volontaires des engins de chasse par les communautés elles-mêmes. « La personne, lorsqu'elle va au champ et qu'elle découvre par exemple une ligne de piège, elle prend de son temps pour les démanteler pour ensuite les déposer aux parcs contre la petite motivation que nous mettons à disposition ». Cela nous a permis de récupérer pour 2019, 1251 câbles et 10 armes artisanales, marquant ainsi l'implication de la communauté dans les activités de conservation.

Nous pouvons aussi parler du fait que les saisies en 2019 ont été très intéressantes parce que nous avons signé deux accords de collaboration, l'un avec l'organisation Chengeta qui en plus de la formation, a mis à notre disposition deux chiens renifleurs. Ces chiens sont formés dans la détection des armes de munitions, des pointes d'ivoire, etc. Et donc à travers cela, nos opérations de perquisition sont devenues très rentables parce que « l'homme ne peut pas les découvrir à travers ses propres yeux », mais grâce à ces chiens on peut arriver à découvrir même ce qui est caché sous le sol. Il s'agit véritablement d'une contribution importante dans la lutte anti-braconnage via le protocole signé avec Chengeta.

Le deuxième protocole est celui signé avec l'organisation Conservation Justice qui met à notre disposition un cadre qui appuie tout ce qui a trait au suivi des contentieux au niveau du parquet. Donc à travers ce partenariat tous nos dossiers qui étaient en instance ont pu être traités.

En matière de perspective pour 2020 ?

Au regard de quelques contraintes qui ont émaillé la bonne exécution des activités du volet conservation tout le long de l'année 2019, quelques axes d'intervention méritent d'être envisagés. Il s'agit de :

- **Impliquer davantage les communautés dans les activités de la conservation au sein des APDS.** Pour cela, nous pensons tester le système de surveillance communautaire dans certains villages pilotes que nous allons identifier. De ce fait, nous allons chercher à identifier dans ces villages aux moins 3 jeunes autochtones qui fourniront un appui aux services de conservation des APDS, en mettant régulièrement à la disposition de celui-ci, des informations spécifiques relatives aux activités de braconnage dans leurs villages. Ils auront donc pour rôle principal la dénonciation citoyenne auprès du service de la conservation des APDS, des activités illégales constatées dans leurs villages, afin de garantir les descentes des éco gardes sur le terrain s'ils doivent intervenir. Aussi, ces jeunes aideront à dépister les lignes de pièges en câbles métalliques pour les démanteler et les ramener au service de la conservation des APDS. La rémunération qui sera attribuée à ces jeunes agents sera d'abord pour leur communauté, même si un pourcentage doit leur revenir de droit ;
- **Promouvoir la gestion durable de la faune dans les zones de chasse communautaire qui existent, mais n'ont malheureusement pas de règles dédiées.** Ce qui engendre trop de désordre dans la gestion de ces espaces. Pour cela, Il faudra alors mettre en place un système pour réglementer les activités de la chasse dans cette partie de la Réserve Spéciale de Forêt Dense de Dzanga-Sangha ;
- **Équiper en radios HF les postes de patrouilles existants** (Dzanga, Mongambé, Kongana, Barrière Yobé) ;
- **Poursuivre le renforcement des capacités opérationnelles du personnel écogardes** en leur fournissant des formations paramilitaires et autres ;
- **Développer des mécanismes de gestion des conflits hommes-animaux ;**

Nouveau phénomène de «braconniers TNS»

Nous comptons également poursuivre le déploiement de nos éléments au niveau de la brigade de la lutte anti-braconnage du TNS (BLAB), qui justifie tout ce qui se fait de ce côté en matière de coopération transfrontalière. Nous comptons aussi renforcer les patrouilles bi-nationales et tri-nationales. Ceci est très important, parce que nous nous rendons compte que les braconniers œuvrent maintenant en équipe et en réseau, donnant naissance à un système que nous pouvons qualifier de « braconniers TNS ».

Ces braconniers TNS représentent un groupe d'individus qui font le tour des parcs TNS, un groupe que nous étudions encore. Ceci nous amène à renforcer les dispositifs et efforts transfrontaliers pour faire face à ce nouveau fléau. Il faudrait donc aussi renforcer au niveau local les dispositions de sécurisation des aires protégées en créant d'autres postes de contrôle notamment aux frontières et au long du fleuve Sangha pour pouvoir faire face à ce nouveau défi.

Des besoins à satisfaire

Nous pouvons conclure en disant que nous avons certains moyens à notre disposition, mais ils s'avèrent insuffisants vu les nouveaux défis qui se créent. Des nouveaux apports sont donc requis afin d'améliorer les services de conservation du TNS (ressources humaines, matérielles, ou financières), une priorité pour la survie de ce site du Patrimoine mondial.

Conservation & lutte anti-braconnage

Suivi satellitaire SMART, Formations & aviation au rendez-vous dans le PNNN !

Propos recueillis de M. Marcel Ngangoue, Conservateur PNNN - TNS Congo

©WCS

L'amplification du suivi satellitaire SMART pour booster les efforts de lutte anti-braconnage

Le Parc national de Noubalé-Ndoki (PNNN) a poursuivi en 2019, la mise en place d'un dispositif composé d'une flotte de Garmin et d'autres technologies de communication qui permettent au service de la conservation de la biodiversité du Parc de faire un suivi en temps réel des déplacements et des réalisations de ses unités lors de leur mission de terrain et de patrouille. C'est dans cette optique que le Parc s'est doté d'une salle de contrôle avec technologie de pointe, opérationnelle 24h/24 et 7j/7.

Le développement de son système de suivi des efforts et des résultats des patrouilles de surveillance avec l'outil SMART garantit par ailleurs un déploiement optimal et coordonne des unités d'écogardes sur le terrain. Ce système facilite également le suivi et l'évaluation des activités de lutte anti-braconnage en marquant des données SMART d'indices tels que des points d'arrestation, de braconnage et autres faits importants, etc. Une fois analysées, ces indications obtenues permettent au parc d'identifier et de renforcer les zones à risques.

Les écogardes formés sur des techniques d'arrestation non violentes.

Une autre activité majeure a été la formation de 25 nouveaux écogardes pendant la période du 7 octobre au 22 novembre 2019. Au PNNN, il est programmé que tous les écogardes reçoivent une formation de recyclage au moins une fois par an et de ce fait, 02 formations de recyclage ont eu lieu du 27 février au 09 mars 2019 et du 19 au 28 juillet 2019 et une formation continue permanente en dehors des formations et des recyclages.

Les fonds FTNS ont été instrumentaux pour la réhabilitation du camp de formation ainsi que le réaménagement de la voie d'accès au parc. Ces réalisations ont largement amélioré la liaison entre le quartier général du parc et le camp pour des raisons de transit et d'approvisionnement.

Afin de garantir et promouvoir le respect des droits de l'homme, dans les activités de lutte anti-braconnage les écogardes du PNNN reçoivent régulièrement des formations sur les droits judiciaires ; le respect des droits intangibles d'un être humain ; l'observation des droits encadrés

d'un suspect, les notions de la légitime défense, des techniques d'interpellation qui garantissent la sécurité des suspects et des agents de la conservation.

Poursuite de l'envol du programme d'aviation

La surveillance aérienne a également été au rendez-vous. Afin de détecter les activités illicites dans des endroits difficiles d'accès et de faire le suivi régulier des clairières forestières qui sont des oasis de biodiversité et les rivières. Les fonds FTNS ont facilité la réhabilitation et l'électrification du hangar d'aviation de Kabo ainsi que l'aménagement de la piste d'atterrissage de cette même localité. Au total en 2019, cent soixante-trois (163) vols ont été opérés.



58

Vols de surveillance
(134h 23 m, soit en
moyenne 11h/mois)



105

Vols logistiques
(152 h 17m)

LES APDS EN 2019

420
missions de BLAB
14 385 H/J

50
braconniers
appréhendés

131
Armes
Saisies

1631
Munitions
douilles &
saisies

12
pointes
d'ivoires
saisies



52
kg d'écailles
de pangolin
saisis

01
motos
saisie

37 582
Câbles
d'aciers
saisis

555
kilogrammes
de viande
de brousse

44
Campements
Détruits

LE PNL EN 2019

90
missions de BLAB
5870 H/J

03
braconniers
appréhendés

10
Armes
Saisies

504
Munitions
saisies

02
pointes
d'ivoires
saisies



08
animaux
vivants
libérés

02
moto
saisies



13
motos
pompes
saisies



13018
Câbles
d'aciers
saisis

300
kilogrammes
de viande
de brousse

140
Campement
détruits

14 + 02
Pirogues
détruites
moteurs
hors-bord
saisies



Câbles



163
Vol opérés



394
PATROUILLES SMART



787
kilogrammes
de viande
de brousse

56
braconniers
appréhendés



6 930
Câbles
d'aciers
saisis

69
Armes
Saisies



318
Campements
détruits

3051
munitions
& douilles
saisies



21
écogardes
recrutés

74
pointes
d'ivoires
saisies



04
animaux
vivants
libérés



91
missions
de BLAB



9653
Câbles
d'aciers
saisis

03
braconniers
appréhendés



285.5
kilogrammes
de viande
de brousse

11
Armes
Saisies



14
Campements
Détruits

208
Munitions
saisies



01
Pirogue
saisie

LA BLAB EN 2019



©APDS/Nuria Ortega



©FTNS

L'amélioration du système de santé des populations dans l'espace TNS est une des priorités des parcs depuis plusieurs années. De manière générale, les parcs représentent un socle important pour les systèmes de santé des populations riveraines qui y habitent, raison pour laquelle une grande fourchette de leur budget en termes d'écodéveloppement y est attribuée.

Aires Protégées de Dzanga Sangha

2019...vers un système de santé plus efficace et inclusif à Bayanga

Au total, 21.743 patients ont consultés et ont été soignés au Centre de santé de Bayanga, dans les postes de santé d'ADIH dans la zone sud des APDS et les postes de santé de la Société Missionnaire Africaine (SMA) au nord des APDS et ses périphéries.

Selon M. Dangolho Sylvain, l'activité de Santé dans les APDS est répartie en trois volets : la clinique mobile, la prise en charge des formations sanitaires publiques et la prise en charge des malades par des médecins spécialistes (dentiste ; ophtalmologue ; chirurgiens, anesthésiste, etc...). Il est important de noter que le parc appuie la prise en charge avec l'appui des fonds FTNS, relayé par des recettes touristiques, du personnel médical constitué d'un médecin, d'un laborantin, de deux infirmiers diplômés d'Etat et de six agents de santé, garantissant ainsi le bon fonctionnement de la structure.

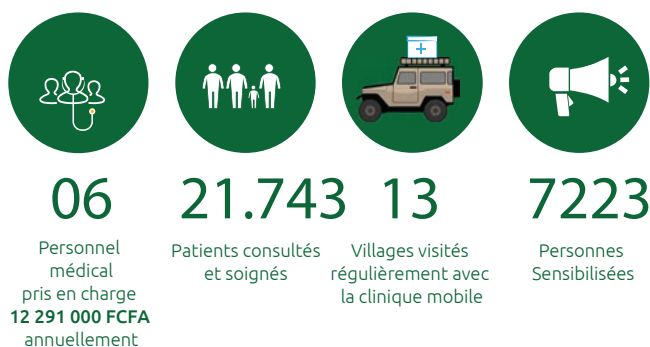
Malgré cet effort notoire en matière d'appui au personnel, cela s'est avéré moins efficace pour les cas nécessitant des traitements spécialisés. Pour pallier à cela, les parcs, notamment les APDS ont marqué le pas à travers l'organisation des visites des spécialistes de la santé, lesquelles visites ont coûté plus de 10 millions de FCFA et ont permis d'apporter des soins dentaires et interventions

chirurgicales. Ces opérations ont mobilisé plusieurs spécialistes internationaux pour apporter des soins dans leurs spécialités respectives. Une série de campagnes des soins a été organisée, à savoir : la mission d'une dentiste de nationalité polonaise est intervenue au moins 2 fois dans les 10 villages des APDS pour soigner les personnes souffrant des problèmes dentaires (cela a permis à 112 patients de consulter pour un total de 86 dents extraites et 50 nettoyages buccaux réalisés de manière professionnelle) et la mission de 6 spécialistes en médecine tropicale, du 19 novembre au 12 décembre 2019 à l'hôpital secondaire de Bayanga.

L'aide médicale a permis également d'effectuer des évacuations sanitaires en cas d'urgence. En 2019, dix-neuf patients ont fait l'objet d'évacuation sanitaire.

En matière de prévention, plusieurs campagnes de sensibilisation ont été réalisées à l'intention des populations du parc, ce qui a permis de couvrir plus de 7.223 personnes avec ce programme.

Force est de constater qu'en dépit des avancées notoires relevées, l'aide de la clinique mobile a permis de constater la résurgence de certaines maladies comme la lèpre et le pian, des infections entre temps déclarées disparues par le Ministère de la Santé. Ce qui a permis d'alerter les autorités sanitaires et la prise des mesures.



Parc national Lobéké

Vers la construction du premier centre de santé de Mambélé

Le parc national de Lobéké fait face depuis des années, à un problème de prise en charge du personnel et des populations riveraines, la structure de santé la plus proche étant située à Salapoumbé, soit à environ 30 km de la base vie du parc.

C'est en réaction à ce problème que la FTNS a appuyé le PNL dans la réalisation des études techniques pour la construction d'un centre de santé dans la ville de Mambélé. La nouvelle a été reçue avec beaucoup d'engouement par les populations riveraines qui se sont empressées de dédier une parcelle de terre de 6000 m² pour la réalisation du projet. « Nous attendons ce projet depuis longtemps, ce rêve date depuis nos parents qui sont partis avant nous, afin de résoudre le problème de la santé qui affecte les populations locales de Mambélé. Nous sommes très fières de cette initiative que nous recevons à bras ouverts » s'exprime M. MIKOLI Valentin, notable de Mambélé et président de la forêt communautaire de Mambélé.

Les études entamées se poursuivront en 2020 afin de réunir toutes les conditions pour la réalisation du projet tant attendu.



©FTNS

Parc national de Nouabalé-Ndoki

Un centre de santé fonctionnel à Bomassa

Dans le Parc national de Nouabalé-Ndoki (PNNN), les principales localités riveraines concernées sont celles de Makao et de Bomassa avec des démographies plus faibles (873 habitants résident à Bomassa et 943 à Makao selon le recensement de 2019). Ces deux villages disposent tous deux d'un centre de santé sous la direction des Directions Départementales de la Sangha et de la Likouala. « Construit avec l'appui des fonds communautaires, l'édifice se trouvait dans la difficulté de maintenir un personnel adéquat ainsi que l'approvisionnement suffisant en produits pharmaceutiques» s'exprime le centre de chef du Centre de santé.

Considérant la gravité de la situation, le PNNN avec l'appui des fonds FTNS a appuyé la structure en 2019 à travers un système de suivi et réapprovisionnement en produits pharmaceutiques.

Ajoutés à cela, les fonds FTNS facilitent aussi la prise en charge d'une indemnité de présence pour le personnel des centres constitué d'un chef de centre, son assistant ainsi qu'un agent d'entretien. Les fonds FTNS ont aussi permis au PNNN d'améliorer les conditions de travail de ce centre à travers l'installation d'un système d'énergie solaire garantissant ainsi le fonctionnement du matériel de travail.



03

Personnel
médical
pris en charge



987

Patients consultés
et soignés



06

Toilettes
construites



02

Millions de FCFA
de valeurs de
médicament en
pharmacie



01

Centre de santé
électrifié
en énergie
solaire

Garantir à long-terme, une éducation de qualité dans les parcs et leurs environs

Les aires protégées du TNS observent généralement une forte concentration de population autour des quartiers généraux des parcs et de leurs structures déconcentrées. Cette forte démographie de populations est constituée majoritairement des populations locales et des employés des parcs (ainsi que leurs familles). Avec la présence de leurs progénitures se pose le problème de mettre en place des conditions scolaires optimales, une réalité à laquelle font face tous les parcs.

Bien que des efforts soient fournis par les autorités gouvernementales, cela s'avère souvent insuffisant, raison pour laquelle les gestionnaires des parcs généralement appuyés par la FTNS fournissent des efforts considérables pour relever la courbe.

Parc National de Nouabalé-Ndoki

Appui à l'éducation dans les périphériques du parc

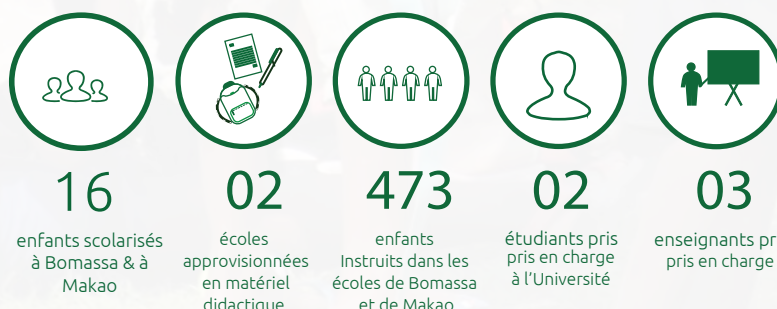
Dans le segment congolais du TNS, comme chaque année, le PNNN à travers son service de développement communautaire a fourni un appui aux écoles primaires de Bomassa et de Makao pour leur fonctionnement. Ceci inclut la fourniture de matériel didactique et de bancs en bois, les réparations et maintenances des bâtiments scolaires et la prise en charge des prestations des enseignants vacataires.

Des bourses scolaires ont également été octroyées aux élèves et étudiants originaires de Bomassa et de Makao. Depuis 2017, 16 bourses sont octroyées annuellement, dont 8 à Bomassa et 8 à Makao.

L'actuelle école primaire de Bomassa est vétuste et faite de planches de récupération et n'offre pas les conditions appropriées pour l'apprentissage des enfants. Le PNNN, dans son ambition de faire bénéficier les populations locales des actions de conservation, a décidé de réaliser des études de base pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire moderne à Bomassa avec l'appui financier et technique de la FTNS. La nouvelle structure disposera de ses propres panneaux solaires et aura un système de récupération d'eau de pluie et un château pour l'approvisionnement en eau.

Selon M. Nyaka Russel, enseignant à Bomassa, « la construction de ce bâtiment va beaucoup améliorer les conditions d'enseignement notamment pour les plus petits qui ne peuvent se contenir et ont tendance à regarder à travers les trous ce qui se passe à l'extérieur... ils sont aussi mal à l'aise à cause de la chaleur causée par les petites dimensions des salles de classe... ».

Le début des travaux est prévu pour 2020.



Aires Protégées de Dzanga Sangha

Une prise en charge intégrale des élèves Ba'Aka

Pour améliorer les conditions de l'éducation de base dans les APDS et ses environs, un appui financier est alloué au personnel enseignant et auxiliaire sur les recettes touristiques, après la suspension du budget de la FTNS pour ce secteur d'activité en 2018. Cet engagement des APDS à investir dans le secteur de l'éducation permet d'assurer le bon fonctionnement des différents établissements scolaires dans sa zone d'intervention. Au total, 34 enseignants à travers 14 établissements scolaires (dont 1 établissement de la maternelle, 12 écoles primaires et 1 collège) ont été pris en charge pour un montant total de 10.350.000 FCFA à raison de 1.150.000 FCFA par mois. Cet appui a soutenu la scolarisation de 4.361 élèves.

La promotion de la scolarité des autochtones Ba'Aka a été une priorité en 2019. « Nous appuyons tous les élèves et étudiants Ba'Aka de la commune de Yobé Sangha qui fréquentent parce que nous savons que leurs parents ne peuvent pas supporter les frais scolaires... » s'exprime M. DANGOLHO Sylvain. Ainsi, les frais de scolarisation de 688 élèves Ba'Aka ont été subventionnés par les APDS en 2019, sur les recettes touristiques.

« Dans le cadre du secondaire, il a été pris en charge les 28 élèves admis dans les différents foyers scolaires placés sous les auspices des partenaires des APDS dont 14 élèves enregistrés au foyer des garçons de Salakombo (Bayanga), 9 au foyer des filles de la mission Catholique (Bayanga) et 5 au foyer des lycéens de Berberati. Cette prise en charge est accompagnée de dotation en matériel didactique, ustensiles de cuisine et lampes solaires pour les encourager à étudier sans contrainte la nuit. Aussi, un personnel d'éducation est chargé de la supervision du foyer scolaire et de l'encadrement » réitère Frank MAVINGA, Chef du Département Développement et Droits communautaires. Il a par ailleurs annoncé l'inscription et prise en charge scolaire de 4 adultes Ba'Aka au Collège secondaire de Bayanga afin de donner l'opportunité aux intéressés ayant manifesté le désir de continuer les cours dans le but d'améliorer leur niveau d'instruction : par exemple échange linguistique en français et anglais avec les touristes.

Au niveau universitaire, les APDS soutiennent également 2 étudiants Ba'Aka (dont une fille et un garçon) en provenance des villages de Belemboke et Mona-sao qui sont à la périphérie de Bayanga et lesquels sont inscrits en Faculté de Droit dont le coût s'élève à 7.379.516 FCFA.

En plus de cela, les APDS, les autorités locales et administratives organisent un mois avant chaque rentrée scolaire, une campagne de sensibilisations pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école.



Le développement communautaire au Parc national de Nouabalé-Ndoki

Propos recueillis auprès de Parfait BAKABANA,
Chef du service de développement communautaire au PNND.

©FTNS

Le service de « développement communautaire » de la Fondation Nouabalé-Ndoki facilite les activités bénéficiant aux communautés riveraines du Parc, leur permettant de concilier la conservation et le développement local. De ce point de vue nous menons plusieurs activités notamment dans le cadre de la promotion de la santé, l'agriculture, l'éducation et du tourisme communautaire.

Un dévouement continue pour l'amélioration de l'éducation

En matière d'éducation, les bourses sont accordées aux enfants originaires des villages riverains et ont pour objectif d'assurer l'éducation des décideurs de demain dans la périphérie de l'aire protégée. L'objectif étant que les communautés locales puissent dans le futur avoir une élite capable de maîtriser les enjeux de la conservation et travailler au sein des aires protégées comme les premiers bénéficiaires de ces activités de conservation.

Agriculture, Des champs communautaires avec une barrière électrique...

Dans le cadre de l'atténuation du conflit homme-faune, une expérience de champs communautaire a été mise en place à travers l'électrification d'un espace de 4 hectares mis à la disposition des populations locales pour leurs cultures agricoles. Ceci a permis de réduire le conflit homme-faune et de constater l'efficacité d'une barrière électrique.

Les premiers résultats positifs démontrent l'efficacité de la barrière électrique qui est parvenue à empêcher les incursions indésirables d'animaux tels que les éléphants des champs. Cet espace est entièrement géré par les communautés locales qui décident de leur mécanisme de fonctionnement et de son règlement intérieur, le parc ne jouant qu'un rôle de modérateur.

Nous avons également pu observer une première récolte locale de manioc dont les feuilles sont des aliments très prisés dans la région. Ceci a largement amélioré les habitudes ali-

mentaires des populations locales qui devaient auparavant s'approvisionner dans les villes avoisinantes.

Ce cadre nous permet de travailler avec les communautés locales avec pour objectif d'assurer cette relation/collaboration franche avec eux.

Santé

En matière de santé, nous organisons des séances de sensibilisation sur l'hygiène et les anthroozoonoses et, en l'absence de médecins aux centres de santé, assurons le déplacement des mamans vers des centres hospitaliers pour des consultations pédiatriques et obstétriques. Des campagnes de vaccination des populations les plus exposées sont organisées (pisteurs autochtones, chercheurs, etc.).

À Bomassa comme à Makao, nous effectuons un suivi des soins de santé primaires pour les communautés locales. Les communautés locales peuvent se faire prendre en charge de jour comme de nuit. Ce qui a largement réduit le nombre d'évacuations vers Pokola, un hôpital privé situé à 80Km de Bomassa et plus de 120Km de Makao.

Le rôle des fonds FTNS.

Les Fonds FTNS nous aident énormément, aujourd'hui, il faut reconnaître que la FTNS est un partenaire clé et important pour ce processus. Ce sont ces fonds qui nous ont permis de disposer d'une électrification solaire, pour le fonctionnement du centre de santé. Ceci nous a permis de rehausser l'image du centre de santé ainsi que l'estime des populations.



L'essor de l'agroforesterie aux APDS

Propos recueillis auprès de M Sylvain Dhangholo

Les Aires Protégées de Dzanga-Sangha mènent avec l'appui de son Département du Développement et Droits communautaire, des activités visant à développer l'agroforesterie afin de réduire la pression sur les ressources forestières et fauniques. Mis en place en 2016 avec l'appui financier de la FTNS à travers le Projet K (financés en partie par REDLAC & CAFÉ) et la coordination technique de l'ICRAF, l'initiative, parmi ses résultats, a facilité l'implantation dans le segment TNS-RCA de 02 sites d'agroforesterie, dont l'un, à Bayanga et l'autre à Mossapoula. Suite aux différentes formations, nous disposons aujourd'hui de deux (02) parcelles de démonstration encore appelées parcelles communautaires d'une superficie totale de 8,7 hectares pour quarante-huit (48) bénéficiaires (dont 25 à Bayanga et 23 à Mossapoula).

Actuellement, le projet a également incité chaque bénéficiaire à disposer d'une parcelle cacaoyère individuelle de 2000 m² grâce aux 600 cabosses de cacao et 10.000 sachets répartis sur les sites de Bayanga et Mossapoula de manière équitable, ce qui a permis aux 48 bénéficiaires de disposer d'une superficie de plantation cacaoyère de plus de 7,7 hectares ainsi que plus de 8.000 plants encore disponibles au niveau des pépinières. L'objectif est de réduire la pauvreté des communautés et de permettre aux foyers de pérenniser ces acquis et de faire profiter d'autres membres de communauté. Aussi, dans la perspective de contribuer à la lutte contre la dégradation des sols, plus de 2.183 plants, dont 450 agrumes, 933 palmiers, 800 safoutiers ont été distribués aux groupements de Bayanga, Mossapoula et Yandoumbé.

Pour son fonctionnement, après réception des cabosses de cacao, on procède par la mise en pépinière pendant 06 à 07 mois avant d'être transplantées dans les champs des bénéficiaires. L'entretien des espaces est entièrement réalisé par les populations locales sous la supervision des services du parc. Afin de garantir une gestion équitable du projet, plusieurs représentants Ba'Aka sont également engagés dans cette activité. Les fonds FTNS ont également permis d'équiper les bénéficiaires et de les former sur la gestion des projets et de construire deux Centres de Ressources Rurales (un bâtiment de 6m de long sur 4,50 m de large avec 3 compartiments par site) comprenant une salle de réunion et deux magasins réservés respectivement au stockage du matériel et au conditionnement des produits.

Plusieurs difficultés ont néanmoins été relevées, mais les formations sur la dynamique et la gestion des conflits dispensées par l'ICRAF ont largement mitigé ces dernières. En matière de besoins, les bénéficiaires énumèrent une attente de nature financière afin d'étendre les travaux et développer d'autres activités de pisciculture et d'apiculture dans la zone.

En perspective, il reste à préparer la seconde phase du projet qui consiste à la formation des bénéficiaires en techniques de récolte du cacao, du conditionnement et de la commercialisation.



La promotion et l'application des droits humains dans le TNS

Le Tri-national de la Sangha est un complexe forestier transfrontalier partagé entre le Cameroun, le Congo et la République centrafricaine (RCA). Ce site du patrimoine mondial est très réputé pour son potentiel floristique et faunique, mais également pour « le peuple de la forêt » (couramment appelés Baka, BaAka, Mbenzele, etc.), des autochtones qui y vivent. La FTNS, depuis sa création, subventionne plusieurs initiatives afin de garantir le bien-être et le développement de ces derniers.

Par ces actions, la FTNS ne contribue pas seulement à la protection de la biodiversité du TNS, mais aussi à la prospérité de ces peuples, un aspect indispensable pour la pérennité de ce complexe transfrontalier.

Un Centre pour le renforcement de l'application des droits humains à Bayanga

Interview de Martial Yvan Amolet, juriste et responsable du centre de droit de l'homme de Bayanga, structure de la société civile de Bayanga.



Qu'est-ce que la Maison des droits de l'homme de Bayanga ?

Initialement, créée en 1995 dans le cadre d'un projet de promotion de droit de culture des peuples autochtones, le centre a pour principale vocation de promouvoir les droits humains et l'accès de la justice pour tous dans la zone de Dzanga Sangha. Le Centre est géré par l'ONG nationale Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées (MEFP) et travail à travers 4 programmes :

- **Le premier est l'accès à la justice qui comprend le monitoring des droits de l'homme et aussi l'assistance juridique et judiciaire que nous portons à la société.**
- **Le deuxième programme est celui de la formation et de la sensibilisation**, justement, parce que la population n'est pas suffisamment informée sur ses droits et sur ses obligations.
- **Le troisième programme concerne l'état civil**, en collaboration avec les mairies de Bayanga et de Salo, nous faisons délivrer des actes de naissance pour des enfants BaAka. Nous pensions aussi délivrer des cartes nationales, mais malheureusement les fonds sont insuffisants et nous sommes obligés de délivrer ces actes de naissance pour les enfants afin que ces derniers puissent exercer leurs droits civiques et leurs droits sociopolitiques, mais surtout pouvoir avoir accès à l'école en circuler librement.
- **Le quatrième programme c'est le plaidoyer.** Quand nous avons des occasions, nous portons haut ce que nous faisons ici et en faisant cela, nous appelons l'opinion internationale à intervenir, à nous venir en aide, pour nous aider à étendre et vulgariser les notions de droits humains et ceux des peuples autochtones en particulier dans notre zone des aires protégées de Dzanga Sangha.

Nous travaillons également sur un mécanisme de gestion de conflits. Ceci a vu le jour après plusieurs réflexions, plusieurs contacts avec les communautés et les gestionnaires des parcs. Ce mécanisme s'appuie sur le socle des mécanismes traditionnels de gestion de conflits pour créer une plateforme, un cadre pour échanger entre la communauté et les parcs. Nous, le Centre de droits de l'homme sommes indépendants de ces deux entités, pour lesquelles, nous jouons un rôle d'intermédiaire.

La cohabitation entre le parc et la communauté locale peut toujours créer des problèmes et si nous sommes à même de gérer nos conflits, nous pensons que c'est la meilleure chose que nous puissions offrir. Voilà en fait ce que nous faisons en matière de promotion des droits humains et des peuples autochtones en particulier.

Nous travaillons également sur un mécanisme de gestion de conflits. Ceci a vu le jour après plusieurs réflexions, plusieurs contacts avec les communautés et les gestionnaires des parcs. Ce mécanisme s'appuie sur le socle des mécanismes traditionnels de gestion de conflits pour créer une plateforme, un cadre pour échanger entre la communauté et les parcs. Nous du Centre de droits de l'homme sommes indépendants de ces centres, nous jouons un rôle d'intermédiaire entre ces deux entités.

La cohabitation entre le parc et la communauté locale peut toujours créer des problèmes et si nous sommes à même de gérer nos conflits, nous pensons que c'est la meilleure chose que nous puissions offrir. Voilà en fait ce que nous faisons en matière de promotion des droits humains et des peuples autochtones en particulier.

Comment fonctionne le mécanisme de gestion des plaintes aux APDS ?

En ce qui concerne le mécanisme de gestion de plaintes, il est basé sur le système traditionnel de règlement de conflits. Le centre recueille les plaintes auprès du parc, ensuite les transmet directement à l'administration du parc qui vérifie ces informations et de prendre en concertation avec le centre (sur la base des règlements et statut de prendre les sanctions qui s'impose). Ceci permet de garder la cohésion sociale tout en réprimant ce qui peut engendrer les conflits puisque la communauté et le parc sont obligés de demeurer ensemble. Ceci est une aubaine pour la communauté de gérer paisiblement, les conflits dans le parc.

Quels sont les besoins actuels du Centre ?

En termes de besoins, le Centre aura besoin premièrement de renforcement de capacités de tous les membres (le juriste, des animateurs et des moniteurs communautaires). Un autre besoin est celui du soutien financier de tous les autres partenaires puisque le centre ne vit que de donations/subventions des partenaires. Nous avons par exemple besoin d'un véhicule, ce qui nous permettra d'être plus proche des communautés et aussi de les transporter devant les juridictions par exemple à Nola ou à Berberati. Voilà en résumé nos besoins.

APPUI À LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS & DE LA CITOYENNETÉ

 **267** acte de naissances délivrés

 **05** Formations sur les droits de l'homme

 **93** cas de violation enregistrés ont bénéficiés d'assistance juridiques judiciaires

 **75** kits & manuels juridiques distribués aux autorités administratives, acteurs judiciaires, chefs de village, groupements groupements ;

 **32** émission radiophoniques diffusées

 **58** Missions de routine réalisées dans les villages

 **93** cas de violation enregistrés ont bénéficiés d'assistance juridiques judiciaires

Signature d'un MoU entre le gouvernement & les Peuples autochtones BaAka



Au Cameroun, la fondation contribue annuellement au processus de prise en compte des droits coutumiers et ancestraux ainsi qu'une meilleure participation des peuples Baka dans la gestion du parc national de Lobéké. Précisément, un mémorandum d'entente a été signé en février 2019, entre le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et les populations Baka pour organiser l'accès de ces derniers aux espaces ressources dans le parc national de Lobéké et de garantir leur implication dans la gestion des activités du parc. Plusieurs supports de communication sur les coutumes et rites de ces peuples ont également été produits pour sensibiliser les responsables des aires protégées, les concessions forestières et de chasse.

Les travaux réalisés avec l'appui de l'ONG CEFAID, ont abouti aux réalisations suivantes :

APPUI À LA PROMOTION DES DROITS HUMAINS & DE LA CITOYENNETÉ

01 MoU signé entre le MINFOF et l'association des communautés Baka, ASBABUK

01 mécanisme de plaintes mise en place

04 Formations organisées pour les écogardes sur les droits humains

26 26 cas définitivement réglés dont 19 à la faveur des Baka

48 communautés Baka riveraines des PNs informées et leur point de vue recueilli sur comment bien mettre en oeuvre le MoU

+1000 supports de communication produits/distribués pour sensibiliser sur les coutumes Baka et périodicités

01 Mise en place d'un bureau des droits humains à Mambélé par Moloundou

10 Adhésion de plusieurs autorités et acteurs de la chaîne judiciaire locale (Gendarmerie, Sous-Préfets, Ministère des Affaires Sociales, Ministère des Forêts et de la faune, autorités traditionnelles, religieuses et sanitaires, ONG locales, nationales et internationales et leurs réseaux, etc.)

Mise en œuvre de MoU entre les Baka et le gouvernement, une lueur d'espoir pour une collaboration réelle !

Interview avec M. Ernest Adjina, le président d'ASBABUK – Parc national de Lobéké au Cameroun



©FTNS

Comment menez-vous vos activités depuis la signature du MOU ?

Depuis la signature du MoU, il y a eu un changement à travers lequel les communautés mènent leurs activités plus tranquillement comme auparavant (la recherche des mangues sauvages, le prélèvement des plantes médicinales, la pêche et autres). Il n'y a plus de difficultés par rapport à cela et la saison dernière beaucoup d'entre nous étaient en forêt.

Décrivez-nous comment cela se passe lorsqu'il y a un cas d'abus ?

Lorsqu'il y a un cas d'abus au niveau de la forêt, nous le signalons à l'organisation CEFAID (Centre pour l'Education, la Formation et l'Appui aux Initiatives de Développement au Cameroun), et c'est elle qui se charge des enquêtes et met les autorités et l'organisation WWF au courant de la situation. Actuellement nous avons des petits cas d'abus qui se posent, liées aux accaparements de terres. Les dossiers sont au tribunal et le procureur va essayer de les résoudre.

Que fait ASBABUK afin d'impliquer les peuples autochtones dans la gestion et la préservation du Parc National de Lobéké en 2019 ?

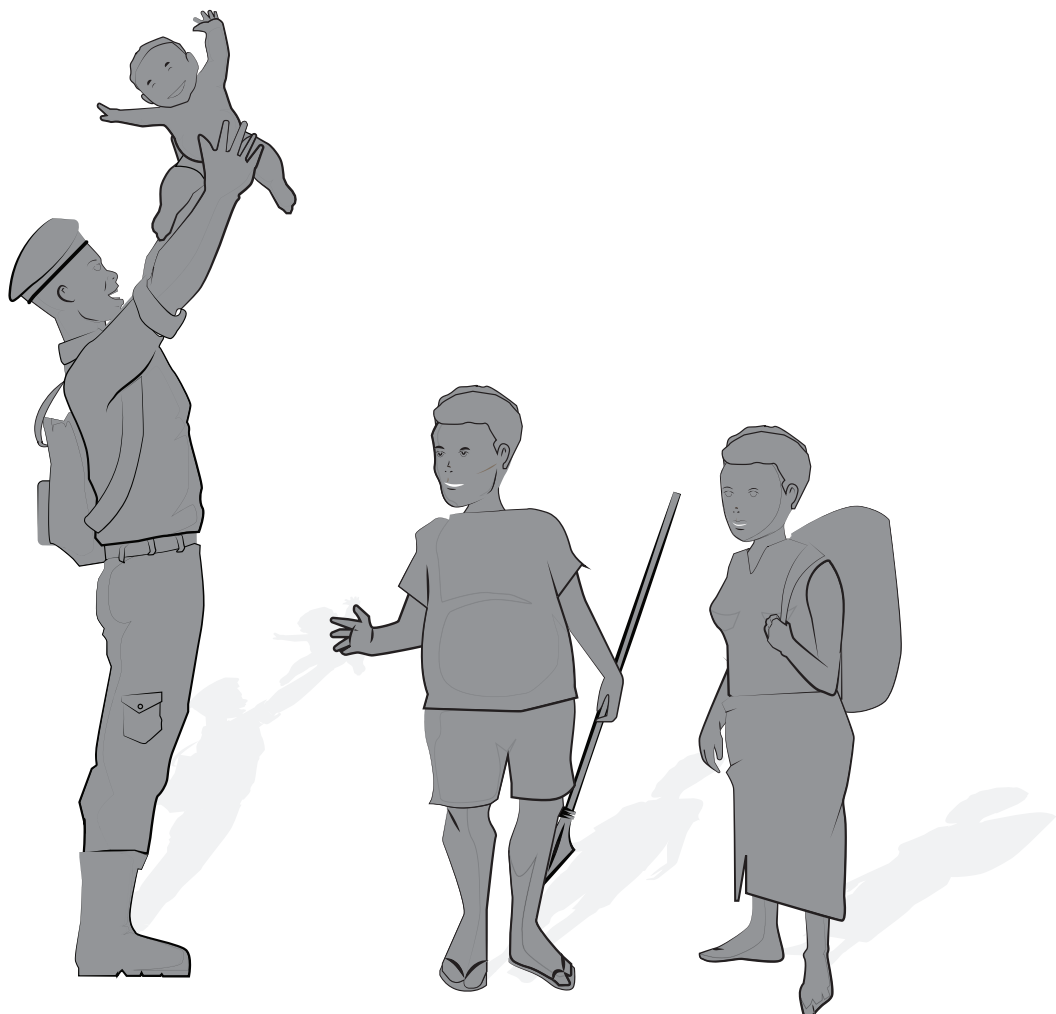
Nous sensibilisons les populations par rapport à la gestion de la forêt dans les ZICGC et dans le parc. Nous avons des règlements par lesquels nous disons aux populations de ne pas exagérer avec la chasse, de ne pas détruire la forêt, de mener une gestion durable et de pratiquer de l'agriculture traditionnelle durable comme le faisaient nos ancêtres. Voilà le message de sensibilisation que nous passons aux communautés partout où nous travaillons.

Comment sont vos relations avec les écocardes ?

Par rapport à cela, nous savons que nous avons signé le MoU qui nous regroupent tous. Le MoU c'est quoi ? C'est un lien d'entente entre l'administration et l'association. Donc nous avons des liens d'entente avec les écocardes. Depuis cette date du 26 février 2019, il n'y a pas eu de problèmes entre les communautés et les écocardes !

Quelle sont vos attentes envers les autorités administratives et leurs partenaires pour la bonne mise en œuvre de se MoU ?

Tout d'abord les communautés, les peuples autochtones sont contents et fiers de ces signatures de MoU. Il faudra que les autorités les appuient du côté de leurs scolarisations, en matière d'AGR (c'est-à-dire l'agriculture), et en matière de santé. Voilà les préoccupations immédiates pour lesquelles nous attendons leurs soutiens



La Conservation au cœur des droits humains

Propos recueillis auprès de Jean Kevin MBAMBA, Conservateur du Parc national de Lobéké

©FTNS

Le MoU entre le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et les populations Baka pour organiser l'accès de ces derniers aux espaces ressources a été signé en février 2019. En ce moment pas grand-chose n'avait été fait, mais le conservateur précédent a néanmoins pris le temps de consulter un certain nombre de personnes dans le cadre des consultations qui jouent rôle de comité de pilotage de cet outil.

L'une de nos premières actions dans ce cadre a été de mettre en œuvre toutes les consultations qui étaient prévues statutairement dans le plan de travail 2019. Suite à cela au moins 4 rencontres ont eu lieu dans les arrondissements de Mouloundou et de Salapoumbe. Nous avons ensemble avec les Baka, mis en place un certain nombre de règles d'accès à leurs espaces ressources qui sont de sortes de mesures de sécurité pour sauvegarder un accès sûr et constant, aux ressources dont ils dépendent et qui se trouvent soit dans le parc ou sa périphérie.

Ensuite une équipe de Baka constituée des relais communautaires a été mise en place (des intermédiaires entre les services de la conservation et les communautés locales) et des personnes outillées désignées afin de réaliser une mise à jour de l'espace de Baka dans le PNL. Ceci nous a permis d'obtenir des cartes ne se-

rait-ce que pour la zone Mambélé. Cette activité entamée en 2019 se poursuivra en 2020.

Le processus de mise en place d'un mécanisme de plainte a également été réalisé avec l'appui d'une ONG locale, dénommée CEFAID. Ceci n'est qu'un début puisqu'il y a encore beaucoup de choses à faire. Par exemple, un audit externe en 2019, nous a révélé que le MoU n'avait pas encore une couverture suffisante autour du parc, donc le besoin de renforcer sa vulgarisation. Une mesure de confiance a déjà été bâtie avec les représentants de l'association ASBABUK qui pilote ce MoU pour les trois parcs concernés au Cameroun. Je dirais que ceci est très ambitieux et donc il y a tout un accompagnement qui doit être fait pour garantir sa réussite.

La relation entre les écocardes et les Baka

En ce qui concerne les écocardes et les Baka, il faut comprendre qu'il s'agit d'un cadre de relations humaines qui engagent des personnes avec des cultures totalement différentes. Les Baka ont leurs cultures et traditions et de nature, sont assez réservés. Ils sont en contact direct avec les populations bantou, qui sont également différentes. Ceci crée une relation discordante entre les Baka, les bantous et les écocardes qui donne l'impression que les Baka



sont marginalisés parce que les Bantous sont plus accessibles par les écogardes. Mais nous faisons des efforts pour inclure les Bakas dans le recrutement pour les activités liées au Parc. Nous organisons actuellement des formations des Baka aux différents métiers de la conservation afin de rehausser leur niveau.

Des initiatives ont également été mises en œuvre afin de valoriser la tradition et la culture Baka. C'est pour cela que nous avons organisé un mini-festival en 2019, qui se tiendra 3 fois par an pour permettre au Baka de mettre en valeur leur culture, afin qu'ils se sentent fiers de cela.

Nous en tant que responsables, avons la mission de veiller à ce qu'il n'y ait pas des abus et nous essayons de plusieurs manières de nous informer (mécanisme de plaintes, informateurs, etc.) afin que la relation entre les écogardes et les Baka soit harmonieuse. Il y'a aussi des cas d'abus des Baka envers les écogardes, mais qui ne sont pas souvent médiatisés. En bref, nous voulons faire comprendre à chacun que nous sommes des humains et que lorsqu'il y a un problème il faut en parler.

« En bref, nous voulons faire comprendre à chacun que nous sommes des humains et que lorsqu'il y a un problème il faut en parler. »

Jean Paul Kevin MBAMBA MBAMBA,
Conservateur Parc national de Lobéké

Briser les complexes et différences à travers la promotion de la Culture aux APDS

Propos de M. BETOULET José-Martial, Coordinateur

Créé en 2012 sous une initiative de WWF Allemagne, le projet Ndima-kali est une association de promotion culturelle des populations locales et autochtones des APDS. Dimakali signifie Forêts (Ndima) et rivière (Kali), une fusion de mots des lieux où les principaux autochtones des périphéries des APDS, les BaAka et les Sangha Sangha, exercent leurs cultures et traditions. Selon le coordonnateur du projet, M. BETOULET José-Martial « Les Sangha et les BaAka ont des riches cultures, mais avec la modernisation, les jeunes ont tendance à perdre cette culture au profit de la nouvelle culture apportée par la nouvelle technologie ».

Comme mode d'opération, l'association Ndima-kali crée un cadre de cohésion sociale qui facilite l'intégration d'individus issue de différentes ethnies et catégories démographiques pour le partage des savoirs et l'intégration sociale. Jeunes, doyens, Sangha Sangha, BaAka, sont tous les bienvenus et interagissent à travers des ateliers, des excursions et activités socioculturelles. « La culture africaine est généralement transmise oralement par les anciens ou doyens qui détiennent ces connaissances, notre but c'est de faciliter la propagation de ces informations culturelles aux jeunes qui seront l'espoir du futur. Ceci permettra d'éviter qu'ils ne disparaissent avec ces connaissances » ajoute le Coordonnateur de l'Association..

Un pôle important pour l'intégration ethnique et la lutte contre la discrimination

Même si les Sangha Sangha et les BaAka étaient les premiers peuples originaires de Bayanga et ses périphéries et partagent ensemble des éléments culturels « ils ne mangeaient pas ensemble et ne dormaient pas sur les mêmes lits » et n'avaient pas réellement une relation sociale équitable. Mais grâce à l'implication de Ndima-kali, les doyens qui ont grandi avec des idéologies de disparité sociale entre les « Bilo/Sangha » et BaAka commence à intégrer de nouvelles pensées traduites par de nouvelles habitudes. Suite aux différentes sensibilisations, il est désormais possible de les voir partager les mêmes lits et repas lors de colonies de vacances, ce qui n'était pas possible auparavant.

Comme stratégie, l'association fait usage de mini-ateliers et de colonies de vacances pour faciliter le transfert de connaissance des doyens aux plus jeunes.

Les colonies de vacances sont organisées lors des grandes vacances pour permettre aux enfants BaAka et Sangha Sangha scolarisés d'être instruits sur leurs cultures respectives en leur temps libre. Quant aux mini-ateliers, ils sont des cadres de renforcement de capacités culturelles organisées lors de la période scolaire à l'intention des enfants non scolarisés.



©APDS/Nuria Ortega

Dimakali, une association importante pour la promotion de droits humains

Le fait que Ndima-kali ne soit pas une association axée sur le droit humain ne l'empêche néanmoins pas d'influencer la promotion de cette thématique indispensable. Selon Me Yvol Molet, le responsable de la Maison de droits humains de Bayanga, Ndima-kali joue un rôle important dans la mise en œuvre de leurs activités de promotion des droits humains et ceci à travers leur vaste réseau répandu dans la majorité des localités riveraines des APDS. Les jeunes appartenant à ce réseau jouent un rôle important de sensibilisation des populations suite à l'acquisition de formation dans le domaine. Leur implication et connaissance sont aussi primordiales pour l'identification et la dénonciation des cas d'abus et de violations.

Les résultats en 2019

En 2019, Ndima-kali a effectué plusieurs activités de sensibilisations et de renforcement de

capacités. Parmi celles-ci, nous pouvons citer 5 colonies de vacances, 12 mini ateliers de renforcements (des ateliers organisés en période scolaire avec des enfants non scolarisés) et une vingtaine de campagnes de sensibilisation.

Besoins et lacunes

Malgré toutes ces réalisations, Ndima-kali exprime encore des besoins importants pour garantir une meilleure productivité. Les responsables dénotent des besoins en matières renforcement de capacités dans les domaines de la logistique, la comptabilité, la gestion de projet et le rapportage. La satisfaction de ces besoins devrait permettre à l'association qui bénéficie des fonds FTNS en 2019 de garantir plus amplement la préservation et la propagation de la culture et la tradition des peuples autochtones de APDS.

« Mais grâce à l'implication de Ndima-kali, les doyens qui ont grandi avec des idéologies de disparité sociale entre les « Bilo/Sangha » et BaAka commencent à intégrer de nouvelles pensées traduites par de nouvelles habitudes »

Propos de M. BETOULET José-Martial,
Coordinateur Ndima-kali

Des accords et des Infrastructures de pointes pour booster et promouvoir la destination TNS

Visiter les trois parcs du TNS en un seul voyage ? Désormais une réalité !

Visiter les trois sites contigus du Tri-national de la Sangha (TNS) lors d'un seul voyage n'est désormais plus un rêve, mais une réalité ! Ceci devient faisable suite à la signature d'un protocole d'accord par les gouvernements des trois pays du TNS (le Cameroun, la RCA et le Congo).

Un protocole d'accord pour la libre circulation dans le TNS

Introduit en 2017 et signé en octobre 2019 par toutes les parties concernées, ce texte définit et établit le cadre et les modalités pour la libre circulation des touristes dans tous les trois parcs du TNS. Grâce à cela, les touristes internationaux et nationaux pourront avoir la possibilité de vivre une expérience touristique

tri-nationale grâce à l'obtention d'un badge (préalablement signé par les Préfets des trois Départements des Etats-Parties du TNS) et d'une fiche signalétique issue des services de conservation du parc national de l'Etat-Partie d'entrée dans l'espace TNS.

Afin de faciliter la mise en application de cet accord, plusieurs activités sont actuellement mises en place par les différents acteurs du TNS pour sa vulgarisation. La FTNS de son côté, appuyé en collaboration avec le projet CAWHFI (Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier de l'Afrique Centrale) de l'UNESCO/UE, la production de plusieurs posters et dépliants à cet effet.

Réhabilitation du Doli Lodge

Le Doli Lodge des Aires protégées de Dzanga Sangha a été rénové en 2019 avec l'appui des fonds issus de l'Union européenne. Cette subvention a permis de réhabiliter les bungalows vieillissants (tuyauterie et électrification), de changer la literie, de refaire les salles de bain, d'aménager les pistes d'accès et d'installer un système solaire de chauffage d'eau dans toutes les chambres. La cuisine et le bar-restaurant ont également été réhabilités.

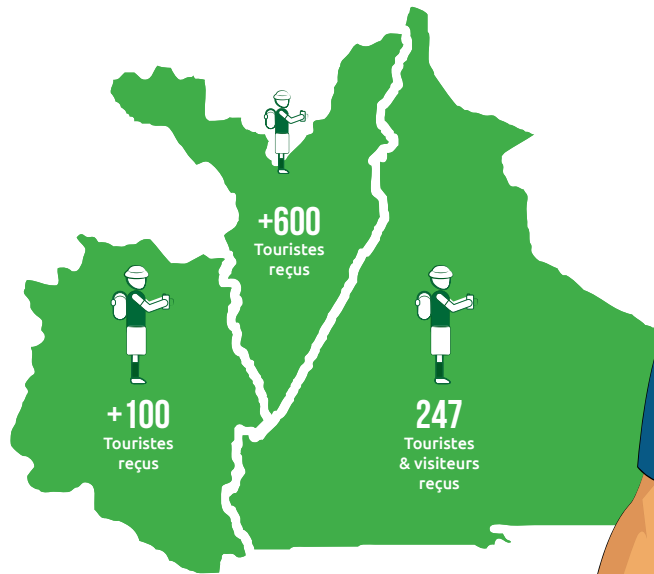
Suite à cette transformation, le Doli Lodge se positionne comme un complexe hôtelier de référence pour tous ses hôtes.



Quelques bungalows du Doli lodge



“Mon premier jour à Dzanga Bai, j’ai vu plus d’éléphants en une heure qu’en 14 ans en Guinée Equatoriale”
Luis Arranz
Directeur APDS



plus de **900** | **Touristes & Visiteurs reçus**
en 2019

Immersion dans le programme de Recherche & suivi et évaluation à Dzanga Sangha

Textes recueillis auprès de **Terence Fuh Neba**, Responsable de l'habitat, de la recherche et du suivi des primates pour le WWF République centrafricaine, chef du département de l'habitat, de la recherche et de la gestion forestière des primates aux APDS)



©FTNS

Le département de l'habitat, de la recherche et de la gestion forestière des primates aux APDS est divisé en trois unités :

- **Programme d'habituation des primates**
- **L'unité de biosurveillance**
- **Unité de sylviculture durable**

Dans le cadre programme d'habituation des primates, nous habituons les gorilles à la présence humaine pour le tourisme et la recherche. Pour l'unité de biosurveillance ; il s'agit surtout d'essayer de connaître exactement la population des différentes espèces que nous avons dans la forêt, leur distribution et leur évolution au fil des ans.

En ce qui concerne l'unité de foresterie durable, nous essayons de travailler avec les concessions forestières qui se trouvent dans la réserve pour nous assurer qu'elles respectent les réglementations afin de réduire l'impact

sur l'environnement.

Les évènements clés en 2019

Les jumeaux gorilles ont eu 4 ans, et quand ils sont nés en 2016, tout le monde pensait qu'ils n'allaient pas survivre, car il est difficile pour les jumeaux gorilles de survivre, mais maintenant qu'ils ont 4 ans, ils sont juvéniles et moins dépendants de leur mère. Cela implique qu'ils vont réellement survivre.

Le tourisme pour les gorilles a couvert 60 % des revenus du parc, ce qui montre son importance pour le développement de l'écotourisme dans le parc.

En ce qui concerne les sociétés d'exploitation forestière, nous avons réussi à les laisser inclure des clauses importantes dans leur plan de gestion, notamment le fait qu'elles ne peuvent pas couper les arbres autour des clairières. Cela implique qu'elles doivent fixer

Inguka & Inganda, les deux jeunes gorilles jumeaux emblématiques de APDS ont eu 4 ans cette année, augmentant ainsi largement leur chance de survie !

une limite d'au moins 200 mètres à partir de chaque clairière de forêt. Cela a également permis de garantir que le sentier doit être au moins à 200 mètres des limites de la zone tampon, ce qui est une bonne chose.

Nous avons également lancé un programme visant à surveiller la fréquence des grands mammifères dans les clairières forestières. Quatre clairières spécifiques ont été sélectionnées dans la forêt où nous avons installé des pièges à caméra autour de ces clairières. Cela nous a permis de voir la fréquence des éléphants, des bongos, des bovins sauvages et des espèces dans les clairières.

Ce programme a été un grand succès, même si nous avons parfois perdu plusieurs caméras à cause des braconniers et des éléphants. Cela nous a vraiment aidés à voir ce qui se passe réellement à Dzanga Sangha en termes de distribution de la population. Par exemple, nous avons observé que Dzanga Bai qui est le point chaud des éléphants était toujours fréquenté par les éléphants. Nous avons également observé une autre clairière forestière à Bai Hokou qui montrait une fréquence élevée d'éléphants. Pendant ce temps, des pièges à caméra installés dans une concession forestière ont été volés à cause du taux élevé de fréquence humaine. Cela indique que le parc est plus protégé que les concessions forestières.

Défis en 2019

Cette année, l'un des plus grands revers a été

la réduction du nombre de touristes qui ont visité les gorilles, ce qui, je pense, est lié à la situation générale de sécurité dans le pays et aussi au fait que les lodges étaient en cours de réhabilitation. Je pense que cette année nous revenons en force.

Perspectives pour 2020

Nous prévoyons de maintenir la fréquence des groupes habitués aux gorilles. Nous essayons de faire en sorte qu'il y ait toujours trois groupes de gorilles à la disposition des touristes chaque fois qu'ils viennent à Dzanga Sangha. Pour le moment, nous en avons trois, dont un vient d'être ouvert aux touristes en 2019.

Nous cherchons un nouveau groupe pour commencer l'habituation, ce qui devrait nous être utile au cas où l'un des groupes actuels se désintègre. Nous voulons ainsi nous rapprocher de la grande perspective que nous avons vers l'écotourisme, cette année, en accueillant au moins 1000 personnes. Nous devons également nous assurer que nous sommes prêts pour cela !

En termes de suivi écologique, nous sommes en train de faire l'une des plus grandes enquêtes sur la faune à Dzanga Sangha. Nous utilisons deux méthodes : des pièges à caméra et des transects linéaires, ce qui sera la première fois que ces méthodes seront utilisées à un niveau élevé. C'est l'une des plus prometteuses depuis la fin de l'année 2019. Toutes les équipes sont sur le terrain pour collecter des données et nous pensons pouvoir obtenir les

résultats exacts d'ici septembre 2020. Ceux-ci nous indiqueront la densité de population de toutes les différentes espèces et leur répartition dans les différentes zones du parc.

Nous attendons avec impatience de travailler en 2020 avec les sociétés d'exploitation forestière, d'autant plus qu'elles sont toutes censées avoir de nouveaux plans de gestion pour l'année à venir, ce qui ouvre la voie à une collaboration sérieuse afin de minimiser autant que possible l'impact de leurs activités sur la faune et la flore sauvages et sur Dzanga Sangha, la biodiversité dans son ensemble

Besoin du projet

Pour le Programme d'Habituation de Primates (PHP), nous avons perdu une grande source de financement, qui prenait en charge la plupart des dépenses. Cette année, nous avons du mal à payer les traqueurs et les personnes travaillant dans cette équipe grâce aux recettes du tourisme et ce n'est pas vraiment durable. Donc, l'une des plus grandes attentes est de pouvoir financer le programme d'habituation des primates, sinon il sera très difficile de le faire fonctionner.

INVENTAIRE FAUNIQUE DE QUELQUES ESPECES PHARES DU TNS

INVENTAIRE FAUNIQUE PNNN



2500
Elephants



43 500
Gorilles



11 500
chimpanzés

INVENTAIRE FAUNIQUE PNL



3 518
Elephants



14 992
Gorilles &
Chimpanzéés



188 190
Céphalophes



3 espèces de
pangolins
détectés



8 espèces de
singes
détectés

Source: Inventaire du PNL réalisé en 2018

INVENTAIRE FAUNIQUE APDS



711
Elephants



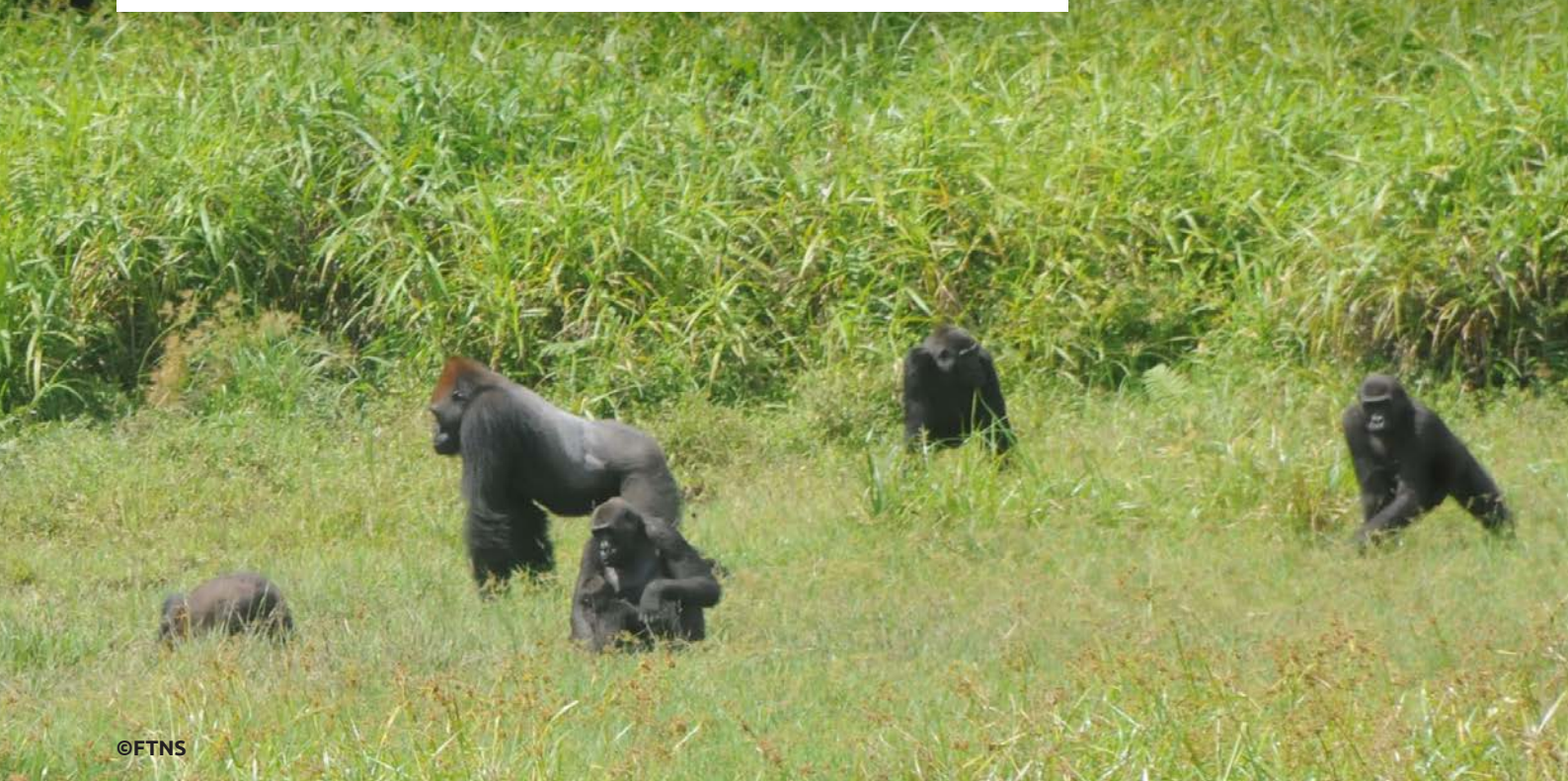
2215
Gorilles



499
chimpanzés

La Recherche et Biomonitoring dans le PNL

Propos recueillis de Marius Sombambo (Assistant de Recherche WWF)



©FTNS

Comment fonctionne le suivi écologique au Parc national de Lobéké?

Le Biomonitoring est le suivi écologique des activités qui permettent d'évaluer le niveau de santé des valeurs du parc. Et donc pour évaluer ceci, nous avons développé à Lobéké, une stratégie de biomonitoring composée de 5 axes. L'inventaire de la faune, le suivi des clairières, le suivi des activités d'exploitation forestière, le suivi des activités cynégétiques, le suivi des activités minières.

Les résultats majeurs en 2019

Comme résultats majeurs pour 2019, les résultats de l'inventaire des grands et moyens mammifères réalisé en 2018 ont été analysés et dévoilés à travers un atelier de restitution. Grâce à cela nous avons pu noter que les populations d'éléphants sont stables (3,500 unités), ainsi qu'une augmentation des populations des grands singes (15000 gorilles et chimpanzés) et céphalophes (79,229 unités).

Malheureusement les activités de braconnage ont une tendance évolutive, avec des indices de braconnage qui ont même touché, le noyau du parc.

Les besoins du parc

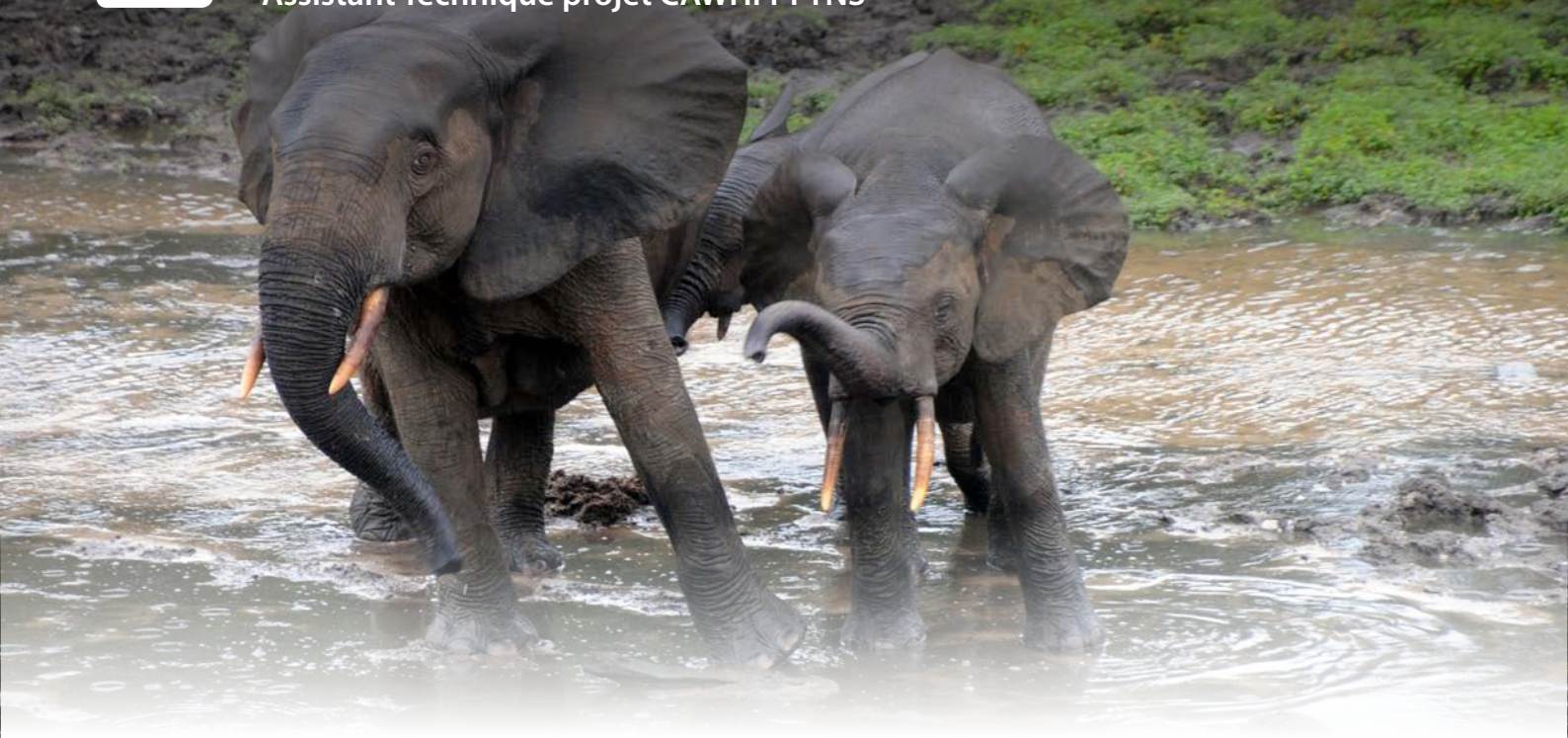
En matière de besoins, le Parc national de Lobéké et sa périphérie sont très vastes et pour couvrir toute cette superficie il nous faut du matériel, notamment des camera pièges. Nous sommes en train d'intégrer ces caméras pour le suivi des clairières et des couloirs de migration d'éléphants. Actuellement nous ne disposons que de 30 sur les 300 unités requises.

Nous avons aussi besoin d'appareils photo numériques qui nous permettront d'avoir des images en temps réel des individus de la faune.

Nous avons aussi besoin de ressources humaines. Nos activités de suivi écologique sont mises en œuvre avec l'aide des populations locales et des écogardes. Nous avons récemment connu un départ massif des écogardes et les communautés présentes ne sont pas assez outillées pour mener ses activités. Néanmoins, nous avons formé 10 ASMO « Assistant de Monitoring » issus de ces communautés en matière de collecte de données, mais il nous faudra encore beaucoup plus pour couvrir toute la zone.

Le projet CAWHFI en 2019

Propos recueillis par Michel Henri Bikat
Assistant Technique projet CAWHFI-FTNS



Pour l'année 2019, le Projet CAWHFI a connu une rallonge budgétaire de 100 000 \$. Cette somme est principalement affectée aux actions de promotion des droits humains pour les peuples autochtones vivant dans et aux alentours du TNS, d'appui à l'élaboration et mise en œuvre des stratégies tri-nationales de gouvernance dans le TNS ; de suivi des bonnes pratiques sociales et environnementales dans les concessions forestières.

Le projet a enregistré quelques résultats probants dans chacune des activités concernées

Promotion des droits humains pour les peuples autochtones du TNS

- Formation et outillage des relais locaux dans le suivi de la mise en œuvre du MoU
- Collecte et traitement de données sur l'impact des prélèvements des Communautés locales dans le parc
- Identification et documentation des activités

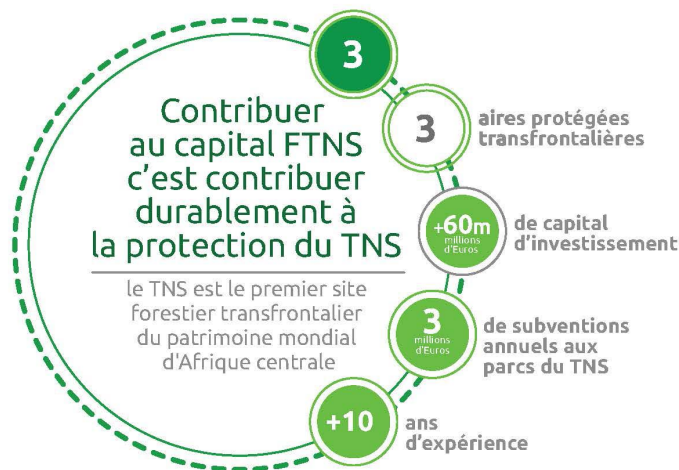
culturelles/artisanales Baka pouvant intégrer les circuits touristiques à Lobéké

Appui à l'élaboration et mise en œuvre des stratégies tri-nationales de gouvernance dans le TNS

- Mise en œuvre de 91 patrouilles tri-nationales pour l'année 2019 avec saisies (Cf. tableau de synthèse BLAB)

Suivi des bonnes pratiques sociales et environnementales dans les concessions forestières

- Identification, cartographie et caractérisation des activités minières légales ou illégales dans le segment Cameroun
- Appui dans le processus de consolidation de la base de données SMART au niveau des trois segments TNS



Nos volets d'intervention



Appui à l'éco-développement dans le TNS



Appui à la conservation et à la surveillance dans le TNS



Appui à la dynamique de la Coopération transfrontalière dans le TNS



Appui à la Promotion de l'éco-tourisme dans le TNS



Appui au Changement Climatique dans le TNS



Appui à la protection des droits humains dans le TNS

Objectif 100 millions € pour sauvegarder le TNS!

Forte de plus de 10 ans d'expérience (2007-2019), la FTNS fournit un appui financier annuel d'environ 3 millions € aux parcs (qui proviennent des fonds de dotation et d'amortissement.). Cependant, cela ne représente que près de la moitié des budgets des trois parcs qui font face à plusieurs menaces croissantes (le braconnage, la pression démographique graduelle, etc.).

C'est pour cette raison que la FTNS a pour objectif d'accroître son capital d'investissement de 51 à 100 millions €. Ceci devrait lui permettre de générer des revenus annuels pouvant couvrir l'essentiel des besoins de fonctionnement des parcs du Tri-national de la Sangha (TNS).

Contribuer au capital TNS, c'est contribuer à préserver durablement le TNS, l'une des éco régions prioritaires du Bassin du Congo, le deuxième plus grand poumon vert du monde entier.

